



**LIVRE
BLANC**

**L'ÉCONOMIE SOCIALE
ET SOLIDAIRE
COMME LEVIER POUR
L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE
EN GRANDE RÉGION**



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Travail, de l'Emploi et
de l'Économie sociale et solidaire

SOMMAIRE

4	—	Remerciements
5	—	Préface
6	—	Glossaire
7	—	Introduction
8	—	Les concepts
8	—	L'économie sociale et solidaire
9	—	L'économie circulaire
9	—	Une association symbiotique
10	—	Méthodologie de l'étude
10	—	Objectifs
11	—	Méthodologie
12	—	Limites
13	—	Etat des lieux
13	—	Perception de l'ESS et de l'EC en Grande Région
16	—	Initiatives territoriales
16	—	Région Wallonne
16	—	Lorraine
17	—	Région Rhénanie-Palatinat et Sarre
18	—	Luxembourg
19	—	Résultats
19	—	Relevé de forces, faiblesses, menaces et opportunités
22	—	Filières potentielles
30	—	« Mieux connaître et reconnaître l'ESS »
34	—	Outiller les entreprises
38	—	Changer d'échelle
40	—	Conclusion
42	—	Bibliographie

REMERCIEMENTS

Ce livre blanc repose sur les informations recueillies à l'occasion de plus de 100 interviews menées entre février 2021 et octobre 2021 lors de la réalisation de l'étude « **l'Économie sociale comme levier pour l'économie circulaire en Grande Région** ».

Nous remercions chaleureusement les personnes ayant donné de leur temps et permis la réalisation de ce travail.

L'enthousiasme partagé devrait conforter celles et ceux qui douteraient encore du potentiel offert par les nouvelles pratiques d'une économie de demain alliant des domaines variés mais complémentaires

Nous remercions les acteurs :

AT	RepaNet		Economie Sociale et Solidaire (ess) France
	Bruxelles Environnement		Envirobot Grand Est
	Calestienne		ENVIE
	Centexbel		Evodia
	Collectif 5C		Fibois Grand Est
	ConcertES ASBL		French Tech EAST
	Cluster Eco-Construction		Forum pour l'Emploi (FPE) asbl
	Direction du Développement durable de Wallonie		Grand E-nov
	EKLO		Hydreos
	Electrosophie		Idee Alsace
	GreenWin		Innov&Agir pour l'Emploi (IAE) Grand Est
	Groupe François		Institut National de l'Economie Circulaire (INEC)
	Groupe Terre asbl		KEPOS
	IDELUX Environnement		LorenTech
	Innoviris		Parole d'Entreprises TOUL
	La Lorraine		Pays Lunevillois
BE	Les Petits Riens		Région GrandEst
	Paille-Tech scrl		Textile Vosgien
	Plastiwin, Cluster Wallon de la Plasturgie		UniLaSalle Institut Polytechnique
	Paysans Artisans		Université de Lorraine
	Res'sources		
	Retrival Scrl	INT	UNION BENELUX
	Rotor		Arcelo Mittal
	RREUSE		Bamolux Sàrl
	SAW-B		Centre d'Initiative et de Gestion Local Differdange (CIGL)
	Services de la Région Wallone		Commune de Wiltz
	Services et agences de la Commission européenne		Contern SA (anc. Chau de Contern)
	Serviplast Scrl		Esch 2022
	Trusquin		IMS Luxembourg
	UNIPSO asbl		Luxembourg Institute of Science and Technology (LIST)
	Université de Liège		Luxinnovation GIE
	ValBiom asbl		Luxplan SA
CH	Université de Genève		Ministère de l'Economie
	International Forum of Accounting Standard Setters (IFASS)	LU	Naturbaustoff Réiden Sàrl
DE	Umwelt-Campus (IFASS)		Naturpark-Our
	Universität Trier		Nei Aarbecht (CNDS)
	ADEME Grand Est		Neobuild SA
	Avise Cluster		OUR CHOICE Circular Fashion
	APF Entreprises France handicap		Peinture Robin SA
	Blida		PositivImpaKT Sàrl
	Centre international de ressources et d'innovation pour le développement durable (CIRIDD)		ProActiv asbl
	Collectif Grand Est - Réseau Economie Circulaire		Province de Luxembourg
	Collectif Paille et Collectif Biosourcé Grand Est		Société Nationale des Chemins de Fer Luxembourgeois (CFL)
	Conseil Département de Meurthe-et-Moselle		SuperDreckKëscht (SDK)
	CRESS Grand Est		Université de Luxembourg
	Direction des Achats de l'Etat - Ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance	NL	Circle Economy
		QC	Territoires innovants en économie sociale et solidaire (TIESS)

PRÉFACE



Profondément touché par la pandémie et ses conséquences sur l'économie, le gouvernement a approuvé le 16 juin 2021 une ambitieuse feuille de route « L'économie de demain » pour préparer la transition de l'économie luxembourgeoise à l'horizon 2025.

Afin de garantir la résilience dans un contexte de crise, nous devons absolument accélérer le changement vers une économie plus sociale et circulaire qui saura répondre aux défis sociaux et sociétaux actuels et futurs.

Le Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire finance l'étude intitulée « Économie sociale: Levier de l'économie circulaire en Grande Région » ayant pour but d'identifier des axes stratégiques de développement du secteur de l'économie sociale et solidaire au Luxembourg et au-delà de ses frontières.

Ce livre blanc définit des concepts clés, recense les principaux acteurs au Luxembourg et dans la Grande Région et propose des actions concrètes à moyen et long terme.

Je suis personnellement persuadé que cette étude permet d'identifier des outils innovants facilitant la transition vers une économie à la fois sociale et circulaire.

Dan KERSCH

*Ministre du Travail, de l'Emploi
et de l'Économie sociale et solidaire*

GLOSSAIRE

AAP	—	Appel à projet « une procédure de mise en concurrence d'opérateurs privés par des personnes publiques, essentiellement, sur la base d'un document leur fixant des objectifs à atteindre, qui leur laisse l'initiative de leur contenu et de leur mise en œuvre »
ADEME	—	Agence de la Transition Écologique France
ASBL	—	Association à But Non Lucratif Luxembourg
COFIL	—	Comité de pilotage
EC	—	Économie circulaire
ESS-EC	—	Économie sociale et solidaire et circulaire
ESS	—	Économie sociale et solidaire
ESUS	—	Entreprises Solidaire d'Utilité Sociale
GR	—	Grande Région
GECS	—	Groupe d'experts de la Commission Européenne pour l'économie sociale et l'entrepreneuriat social
MECO	—	Ministère de l'Économie, Luxembourg
MTESS	—	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Économie Sociale et Solidaire, Luxembourg
ODD	—	Objectifs du Développement Durable (parmi les objectifs établis par les États membres des Nations unies)
PTCE	—	Pôle territorial de coopération économique
REP	—	responsabilité élargie du producteur
Recyclage	—	Opération par laquelle la matière première d'un déchet est utilisée pour fabriquer un nouvel objet.
Réemploi	—	Opération qui permet à des biens, qui ne sont pas des déchets, d'être utilisés à nouveau. Sans qu'il n'y ait de modification de leur usage initial: une porte reste une porte.
Réutilisation	—	Opération qui permet à un déchet d'être utilisé à nouveau en détournant éventuellement son usage initial: une porte devient une table.
SIS	—	Société à Impact Sociétal, Luxembourg
TRI	—	Troisième révolution industrielle (suite: « Luxembourg Stratégie »)
ULESS	—	Union Luxembourgeoise de L'Économie Sociale et Solidaire

INTRODUCTION

La prise de conscience environnementale et l'effet des crises récentes (crise économique de 2008, crise pandémique de 2019-2021, le changement climatique...) nous motive à repenser notre rapport au monde, aux autres et aux choses, ainsi que nos manières de faire et d'être en société.

Au cœur de ces réflexions se trouvent l'humain et l'environnement, considérés dans ce travail sous l'angle de l'économie sociale et solidaire (ESS) et de l'économie circulaire (EC). Ces deux modèles proposent des alternatives à la conception de l'économie et de la société: la première autour de l'humain et des impacts sociétaux, la seconde autour d'une économie non extractive et moins impactante pour l'environnement. Elles partagent des intérêts communs pour l'innovation et l'ancrage territorial.

Historiquement, l'ESS a été pionnière en EC, pensons seulement à Emmaüs et son modèle de «réemploi» au profit des plus démunis datant des années 1970. Aujourd'hui l'EC n'est plus l'apanage de l'ESS et attire de plus en plus de nouveaux entrants: par conviction, pour répondre aux enjeux environnementaux, et/ou pour bénéficier de nouveaux débouchés économiques. Pourtant dans un contexte où l'EC intéresse de plus en plus les entreprises globales, l'ESS reste garante d'une répartition de la valeur ajoutée locale plus juste, de lien territorial et humain, de solidarité et d'inclusion.

Aujourd'hui beaucoup d'entreprises sociales sont actives dans l'EC (des fédérations leur sont même dédiées comme la fédération Ressources en Belgique). Leur rôle est essentiel pour l'emploi et la qualification de publics en situation de désavantages. Un fait moins connu est que leur présence locale, leur forme organisationnelle et leur propension à innover leur permettent d'identifier et de répondre aux besoins sociétaux de manière efficace. Preuve en est, l'Europe a récemment mis en avant le potentiel de l'ESS à plusieurs niveaux.

À titre d'exemple, on peut citer le Plan d'Action pour l'économie circulaire, la Stratégie européenne en matière de compétences ou encore la Stratégie pour une vague de rénovations.

Dans le contexte de la Grande Région, il est donc légitime de se demander comment faire avancer ensemble économie circulaire et impact social.

Ce **livre blanc** est la **synthèse de l'étude** commandée par le Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire (MTEESS) «L'économie sociale levier de l'économie circulaire en Grande Région». Cette étude s'appuie sur un travail de terrain de sept mois (interviews, séminaires), ainsi que sur l'analyse des différents diagnostics et stratégies identifiés en GR.

Le Livre Blanc reprend les principaux objectifs de l'étude qui sont de:

- contribuer à la réflexion sur le rôle de l'ESS dans l'EC au niveau national ;
- identifier les besoins des acteurs et des cas de bonnes pratiques en Grande Région ;
- proposer des actions pour développer des coopérations transfrontalières dans le domaine de l'économie sociale et circulaire (ESS-EC).

Les résultats mettent en évidence des opportunités de diversification d'activités pour l'ESS en lien avec l'EC sur le territoire national et des volontés de coopérer dans la Grande Région.

CONTEXTE GÉNÉRAL

Les termes décrivant les réalités de l'ESS et de l'EC diffèrent selon les pays. C'est pourquoi nous souhaitons d'abord préciser le cadre dans lequel nous avons travaillé.

LES CONCEPTS

L'économie sociale et solidaire

Inventée au XIX^e siècle, l'économie sociale et solidaire s'est réinventée avec la crise de l'Etat Providence après la Seconde Guerre mondiale. Elle est née de la volonté de citoyens de construire une société différente, plus égalitaire, et dans laquelle l'économie est au service de la personne et non l'inverse. Plus précisément, l'identification de l'ESS telle qu'on la connaît aujourd'hui a débuté en France dans les années 1970, quand les organisations représentant les coopératives, les mutuelles et les associations ont créé le Comité national de liaison des activités mutualistes, coopératives et associatives¹.

A partir de 1989, la Commission Européenne a publié une communication au sujet de l'ESS et a commencé à promouvoir cette économie par une série de conférences annuelles. Le poids qu'elle représente aujourd'hui au sein de l'Union Européenne n'est pas négligeable, avec 10% du PIB et 9% de l'emploi total rémunéré².



Au Luxembourg, l'ESS, à ses débuts, s'est orientée vers le modèle associatif. Il y a toutefois la volonté politique de développer un entrepreneuriat social et solidaire, en particulier à travers la société d'impact sociétal, un modèle d'entreprise correspondant aux critères de l'ESS.

Toutefois le secteur est loin d'être unifié en Europe : plusieurs terminologies et définitions coexistent, elles se déclinent différemment dans chaque État membre.

DEUX APPROCHES : CELLE PAR STATUT ET CELLE PAR FINALITÉ SOCIALE

L'absence de définition commune de l'ESS autorise deux approches à se côtoyer : soit par son statut soit par sa finalité sociale.

L'approche française, qui définit l'ESS en fonction du statut juridique de ses quatre composantes traditionnelles – les coopératives, les mutuelles, les associations et les fondations – a montré ses limites territoriales, accentuées par l'élargissement de l'Union Européenne. De plus en plus de nouveaux États membres n'ont pas adhéré à cette approche, ces statuts ne bénéficiant pas d'équivalence au sein de ceux-ci. Toutefois la France par la Loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire élargit le champ de celle-ci aux entreprises commerciales avec l'agrément ESUS.³

L'approche par finalité sociale des acteurs, apparue plus tardivement au sein de l'Union Européenne, doit encore faire face aux critiques de certains acteurs qui la considèrent comme trop proche de la vision anglo-saxonne du « social business » (Le social business⁴ se définissant comme créé et conçu pour répondre à un problème social ciblé et produisant ni perte ni dividende : l'entreprise doit ici être financièrement autonome (ne pas dépendre de subventions ou donations). De plus, les profits sont réinvestis pour répondre aux problèmes sociaux.

¹ CIRIEC-International (2016), Recent evolutions of the social economy in the European Union, European Economic and Social Committee (Study).

² <https://www.llelabo-ess.org/ess-europeenne>

³ A ce jour environ 1000 entreprises ont l'agrément ESUS <https://www.rtes.fr/retrouvez-la-liste-des-entreprises-agreees-esus>

⁴ Muhammad Yunus, prix Nobel de la paix, définition de la sociale economy.

Au Luxembourg, l'ULESS regroupe les acteurs du secteur de l'économie sociale et solidaire (associations et sociétés ayant été agréées en tant que sociétés d'impact sociétal). Nous observons une tendance croissante de l'intérêt pour le statut de la société d'impact sociétal. Actuellement, on compte plus d'une trentaine de SIS au Luxembourg

L'économie circulaire

L'économie linéaire, est un modèle basé sur le schéma « extraire, fabriquer, consommer, jeter », c'est-à-dire centré sur un système économique « tout jetable », dont l'origine remonte à la révolution industrielle. Cependant, ce modèle devient incompatible avec les nouveaux enjeux sociétaux, économiques et écologiques. Pour répondre à ces enjeux, le concept d'économie circulaire se présente comme un cercle vertueux qui vise à limiter la consommation des ressources ainsi que la production de déchets.

Il n'existe pas aujourd'hui de définition « normalisée » ni même stabilisée du concept d'EC. Elle a évolué au cours des années, elle a commencé à apparaître dans les années 1960-70, reflétant un intérêt croissant pour la réduction de l'extraction des ressources minières et la limitation de la production de déchets. La définition actuelle reste très large et il est difficile de s'entendre sur une version qui fait consensus: il y a autant de définitions différentes que de chercheurs en économie circulaire, mais l'EC dans son idée garde cette volonté d'une utilisation optimale des ressources.

Le Luxembourg, définit l'EC comme suit: «L'utilisation restaurative de matériaux et de produits dans des cycles alimentés en énergie renouvelable, chaque chose représentant une ressource pour autre chose, générant un impact économique, social et écologique positif à travers une amélioration de la qualité et de la productivité des ressources»⁵, tandis que pour la France, l'économie circulaire est un système économique d'échange et de production qui, à tous les stades du cycle de vie des produits (biens et services), vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et à diminuer l'impact sur l'environnement tout en développant le bien-être des individus.

Les deux définitions sont proches mais procèdent d'approches différentes pour la même vision finale.

Parmi les conditions qui permettent de faciliter l'économie circulaire, l'organisation Circle Economy⁶ mentionne «team up to create joint value», où les notions de coopération et d'écosystème sont centrales.



UNE ASSOCIATION SYMBIOTIQUE

Le présent travail nous a amené à observer un certain nombre d'écosystèmes de l'économie sociale et circulaire qui se sont développés avec succès dans des régions ayant connu des crises économiques graves dans le passé. Une hypothèse pour expliquer ce succès serait que les relations de solidarité et les liens forts tissés entre acteurs ont permis l'émergence de tels écosystèmes circulaires et sociaux efficaces. L'ESS repose sur des concepts de coopération, de développement local et de partage de la valeur ajoutée entre les acteurs, qui sont également des idées centrales dans l'économie circulaire, dont le but est l'optimisation de l'usage des ressources (entre acteurs) et leur préservation.

L'ESS a surtout trouvé sa place en aval de la filière des déchets dans les secteurs du réemploi, du recyclage ainsi que la réutilisation ou elle est reconnue pour son expertise et son innovation.

L'intégration de l'ESS à un écosystème de production, peut rendre celui-ci plus résilient en termes de coût de production, de préservation des ressources et d'innovation. Ainsi l'ESS peut être une des clefs du succès pour l'implantation de filières locales sur le territoire national et en Grande Région.

⁵ <https://gouvernement.lu/dam-assets/documents/actualites/2021/02-fevrier/08-strategie-economie-circulaire/20210208-Strategie-economie-circulaire-Luxembourg.pdf>

⁶ Source : <https://www.circle-economy.com/circular-economy/key-elements>

MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE

OBJECTIFS

Notre étude se veut prospective et a pour ambition de proposer un champ des possibles dans la collaboration de l'ESS et l'EC au niveau national et en Grande Région.

Nous avons étudié les projets, programmes de développement et initiatives existantes dans l'ESS et l'EC. Sur base de l'analyse de nos données et les bonnes pratiques identifiées (lors des interviews et séminaires), nous proposons un certain nombre de recommandations et de filières potentiellement porteuses au niveau national et en Grande Région. Ces filières pourront faire l'objet d'une mise en œuvre ultérieure.

COPIL

Les résultats et propositions de l'étude ont été présentés à un comité de pilotage (COPIL) qui a participé à l'analyse des résultats et à la validation des tâches réalisées. Il se composait des membres suivants :

- Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire (Luxembourg);
- Ministère de l'Economie (Luxembourg);
- Université du Luxembourg (Département de Géographie et Aménagement du Territoire);
- représentants de l'ESS au Luxembourg;
- représentants de communes luxembourgeoises;
- représentants de l'Union BENELUX.

FIGURE 1 : SCHÉMA DES OBJECTIFS



1. DONNER DE LA VISIBILITÉ ET PLUS-VALUE À L'ESS ET EC



2. MIEUX COMPRENDRE LES STRATÉGIES DES PAYS DE LA GRANDE RÉGION



**3. LUXEMBOURG COMME ACTEUR MOTEUR DE LA GRANDE RÉGION
ACTIVATEUR DE PROJETS**



4. DÉVELOPPEMENT DE LA COOPÉRATION TERRITORIALE



5. PROPOSER DES SOLUTIONS À IMPACTS POUR RÉPONDRE AUX PROBLÉMATIQUES SOCIALES, ÉCONOMIQUES ET ÉCOLOGIQUES

MÉTHODOLOGIE

Etape 1 : Collecte des informations

La première étape étudie principalement sur le contexte, c'est-à-dire la récolte, le recensement et la compréhension des données. L'intérêt principal est de comparer et analyser les dénominateurs communs ou les différences entre les approches et les définitions des différents territoires. Chaque pays ayant son lexique propre, nous avons dû être attentifs au vocabulaire utilisé tout au long du projet.

Etape 2 : Analyse et évaluation du potentiel des filières

Les interviews et les études régionales ont permis d'identifier des filières de développement de l'EC par l'ESS au niveau national et en Grande Région. Pour classer les différentes filières candidates, nous avons utilisé une série de critères, en mettant l'accent sur l'impact social et environnemental et la facilité d'implémentation à court/moyen terme.

Pour chaque filière, nous avons proposé une échelle la plus pertinente possible sur le territoire qu'elle soit locale, régionale ou transfrontalière pour proposer un écosystème à la fois résilient et avec un potentiel de viabilité économique.

Etape 3 : Mise en œuvre d'actions concrètes

Grâce aux travaux d'analyse et d'évaluation du potentiel des filières sur base transfrontalière, des opportunités de collaboration ont pu être identifiées, permettant, à terme, la mise en place de groupes de travail thématiques.

Ces **interviews ont été conduites** selon quatre catégories distinctes :

- secteur privé (Entreprises du secteur de l'ESS et actives ou intéressées par les approches dans l'EC);
- secteur public-privé (Clusters ou pôles de compétitivité⁷);
- secteur public (ministères, administrations/établissements publics);
- autre.

Les interviews ont eu pour but :

- d'analyser le fonctionnement des entreprises pilotes et de leurs écosystèmes;
- d'identifier les forces, freins et leviers;
- d'évaluer les besoins;
- d'identifier des cas de bonnes pratiques et des opportunités de coopérations entre ESS-EC;
- de collecter les outils d'analyses pertinents (méthodologies, cartographies, statistiques, études, indicateurs etc.);
- de repérer les volontés de collaborer.

⁷ Groupe, regroupement ou ensemble d'entreprises, acteurs et établissements de formation sur un territoire donné dans le but de développer des synergies sur une thématique commune. (Bercy Infos, 2019)

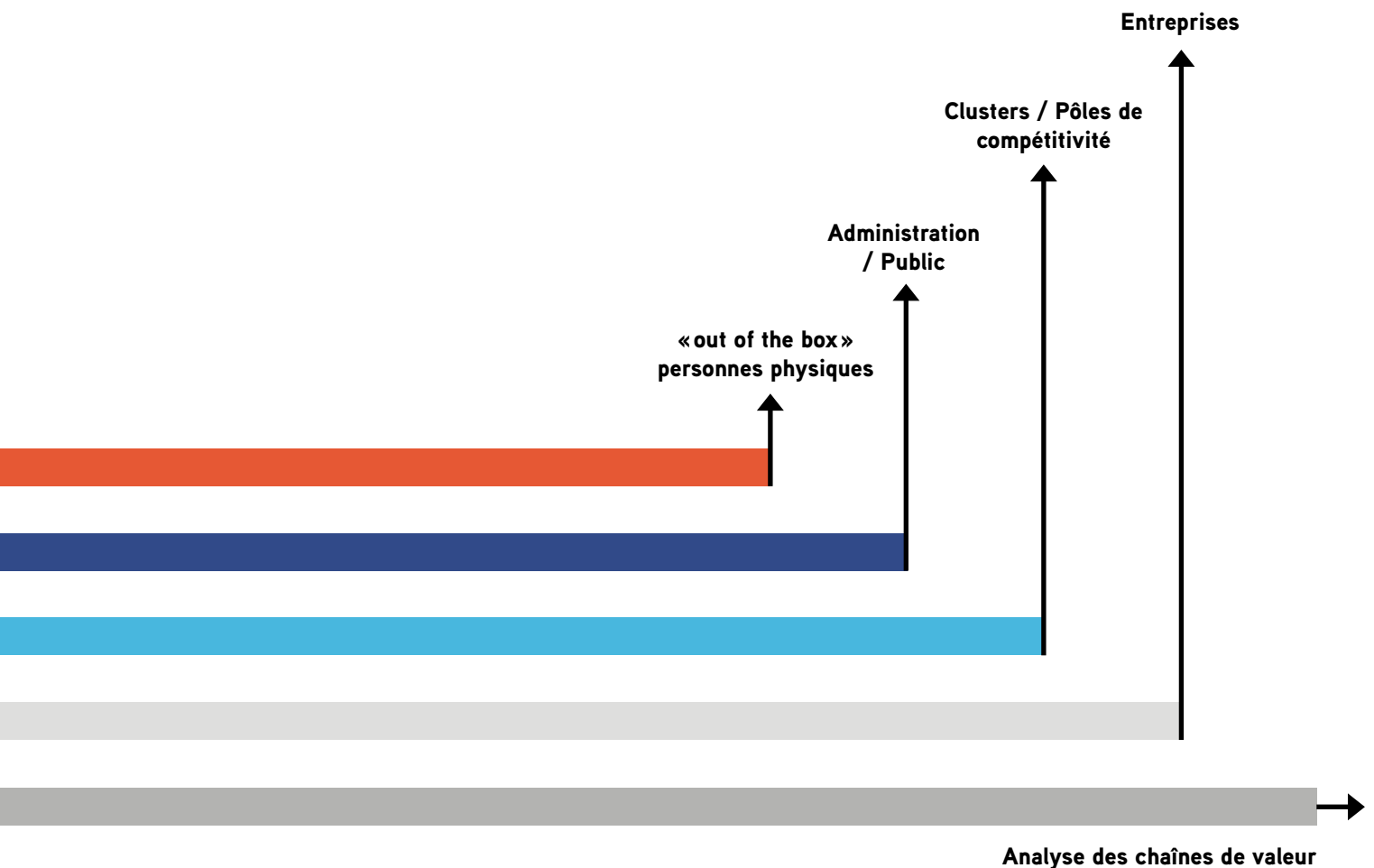
ECHANTILLONNAGE

Un protocole empirique a été appliqué, en partant de réseaux et institutions identifiables (clusters, pôles de compétitivité, fédérations...). Ceci a permis d'identifier d'autres acteurs (entreprises, spécialistes, etc.) actifs dans de nombreux secteurs de productions.

LIMITES

- Contraintes liées à la taille de l'échantillon d'acteurs interrogés, par rapport à l'ensemble des acteurs potentiels.
- Sous-représentation de représentants allemands en GR du fait de conceptions différentes de l'économie sociale.
- Difficulté d'accès aux données et outils transfrontaliers (flux, gisements, etc.).
- Complexité due à la forte transversalité de la thématique (géographique, sectorielle...).

FIGURE 2 :
RÉPARTITION DE L'ÉCHANTILLON (ÉTAPE 1)
ET ANALYSE DE FILIÈRES (ÉTAPE 2)



ÉTAT DE LIEUX

Les observations qui ont été faites lors des interviews et des recherches complémentaires ont permis de dresser un état de lieux en Grande Région, celui-ci se décomposant en deux parties :

1. Perception de l'ESS et de l'EC par territoire
2. Initiatives territoriales

PERCEPTION DE L'ESS ET DE L'EC EN GRANDE RÉGION

La Grande Région est composée de 5 régions, 4 pays où sont parlées 3 langues, avec 11,6 millions d'habitants, dont presque 250 000 travailleurs frontaliers seulement pour le Luxembourg. Les lois diffèrent d'un pays à l'autre, ce qui a pour effet de rendre difficile la prise de décision et la coordination entre les différentes régions.

En préambule, nous pouvons rappeler que dans le cadre de son «Plan d'action pour une économie circulaire», la Commission européenne reconnaît l'ESS et les entrepreneurs sociaux comme un axe de développement important pour soutenir l'émergence de l'économie circulaire.

En **Grande Région** les approches divergent selon les territoires: en Belgique ou en France, l'ESS est moteur sur les questions de l'EC. Nous nous efforçons dans cette première partie de donner un aperçu de ces différentes approches. Au Luxembourg, l'écosystème ESS se structure. En Allemagne le concept d'ESS est naissant, mais on identifie un «tiers secteur» ou l'on retrouve des structures comme les mutuelles, les coopératives et les associations.

Le **Luxembourg** a été un acteur important pour la reconnaissance au niveau européen de l'économie sociale et solidaire lors de sa présidence du **Conseil de l'Union Européenne en 2015**. Aujourd'hui, le pays s'engage résolument dans l'économie circulaire. En offrant un terrain propice à un nombre d'études et de projets, il souhaite contribuer au-delà de ses frontières à une économie plus régénérative. Pour cela il reconnaît les nécessités d'accroître les possibilités de mutualisation et de parvenir à une masse critique pour assurer une viabilité à long terme.

Suite aux différentes recherches, collectes et analyses des données selon les régions, nous avons produit un **lexique (voir tableau annexe)** expliquant les définitions des termes précédents comme nous allons les utiliser dans la suite du document ainsi que leurs abréviations, en fonction des pays:



RÉGION	ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE	DÉFINITION ÉCONOMIE CIRCULAIRE
Luxembourg	Secteur couvrant une grande diversité de domaines économiques, les acteurs de l'économie sociale et solidaire partagent toutes les valeurs de solidarité, d'altruisme et de non-lucrativité. Le dynamisme du secteur dépend en premier lieu de l'engagement des citoyens, des associations et des entreprises.	La première étude approfondie sur l'EC au Luxembourg, menée en 2014, définit celle-ci comme suit: «L'utilisation restaurative de matériaux et de produits dans des cycles alimentés en énergie renouvelable, chaque chose représentant une ressource pour autre chose, générant un impact économique, social et écologique positif à travers une amélioration de la qualité et de la productivité des ressources.»
Belgique : Wallonie	Vise le développement d'activités économiques productrices de biens ou de services. Elle se distingue toutefois de celle-ci par sa finalité qui est l'intérêt de la collectivité, le renforcement de la cohésion sociale et le développement durable.	Économie dans laquelle les produits et les matières conservent leur valeur le plus longtemps possible ; les déchets et l'utilisation des ressources sont réduits au minimum et, lorsqu'un produit arrive en fin de vie, les ressources qui le composent sont maintenues dans le cycle économique afin d'être utilisées encore et encore pour recréer de la valeur.
France : Lorraine	Économie professionnelle dorénavant dotée de financements, c'est une économie de la transformation et de l'innovation. Mais c'est aussi une économie de sens, fondée sur des valeurs qui placent l'homme comme acteur, moteur, mais surtout comme norme absolue. C'est une économie qui montre le chemin pour demain, vers une économie durable et responsable, positionnée autour de nos territoires et de leurs habitants.	Système économique d'échange et de production qui, à tous les stades du cycle de vie des produits (biens et services), vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et à diminuer l'impact sur l'environnement tout en développant le bien-être des individus. Il est composé de 3 domaines et 7 piliers (ADEME Grand Est).
Allemagne : Sarre et Rhénanie Palatinat	Le secteur de l'ESS, défini en tant que tel, est émergent. Ce sont des expressions importées des pays voisins. Toutefois, il existe un «tiers secteur» important que l'on retrouve dans les mutuelles, les coopératives, les associations...	Changer fondamentalement notre façon de produire et de consommer. Leur valeur doit être préservée le plus longtemps possible grâce à une utilisation plus intensive des ressources et au recyclage. Cela nécessite des processus de changement tout au long de la chaîne de valeur. Par exemple, les produits doivent être réparables et réutilisables. Les clients devraient consommer plus consciemment et s'engager davantage avec les concepts de l'économie du partage. Dans le même temps, les déchets doivent être considérés comme une nouvelle ressource. À long terme, cette approche peut aider à conserver les ressources, réduire les déchets et réduire les émissions.

INITIATIVES TERRITORIALES

Ces interviews ont permis de lister les initiatives sur les différents territoires de la Grande Région, ce panorama permet d'apprécier l'état d'avancement de ceux-ci dans le domaine de l'ESS et l'EC.

Wallonie (BE)

La région considère de longue date l'ESS comme un acteur important de l'EC, celle-ci est reconnue à la fois pour sa capacité d'innovation et d'entreprendre dans ce domaine. Raison pour laquelle, la Wallonie intègre l'ESS dans ses appels à projets⁸.

Une partie des entreprises du secteur se considèrent comme sociales et circulaires. C'est notamment le cas des 62 entreprises membres de la fédération RESSOURCES, qui représente les entreprises sociales et circulaires de la réutilisation des biens et des matières (à l'origine de la marque collective Ressourcerie). Ces entreprises sont pionnières de l'économie circulaire dans de nombreux secteurs tels que le textile, le remanufacturing ou l'économie de la fonctionnalité.

Depuis 3 ans, la stratégie Circular Wallonia a été co-construite avec les acteurs tels que RESSOURCES et CONCERTES. On note que les échanges entre entreprises de l'ESS et économie traditionnelle existent au sein des clusters wallons.

Lorraine (FR)

Dès 2018, la Région Grand Est s'est mobilisée autour d'une feuille de route « Économie circulaire ». Celle-ci s'articule autour de 5 axes :

- gouvernance partagée incluant l'ESS;
- connaissance sur les flux, les ressources et les pratiques;
- accompagnement des acteurs (économiques, territoriaux et citoyens);
- recherche innovation et compétences;
- approches filières dans les domaines à fort impact.

Ces derniers comprennent le BTP (incl. déconstruction), les plastiques, la bioéconomie, l'hydrogène vert et le viticole-vinicole. Une initiative intéressante a été lancée dans ce contexte, à savoir: la création d'un observatoire de l'EC et du déchet, outil d'animation de formation et d'appui aux acteurs de l'EC (collectivités et entreprises).

Le BTP est un cas d'expérimentation, vu les importantes quantités de déchets produits par la région. Des approches spécifiques y ont vu le jour tels que des AAP Climaxion ou ADEME en économie circulaire auxquels les entreprises de l'ESS peuvent candidater et peuvent intervenir sur toute la chaîne logistique du réemploi (diagnostic, curage et dépose préservants, entreposage et nettoyage des matériaux, réemploi sur des chantiers).

Les acteurs Grand Est de l'ESS promouvant l'EC incluent par exemple la CRESS, ses têtes de réseau (IAE Grand Est...), ESS France, ainsi que la dynamique « Startup de Territoire »: un mouvement citoyen et entrepreneurial, dont la démarche de terrain est animée par le Conseil Départemental Meurthe-et-Moselle.

Dans le domaine de l'ESS et de l'EC, un acteur interrogé souligne que les coopérations entre acteurs semblent avoir pris du temps à émerger. Un autre informe que d'importantes réflexions communes sont en cours dans les domaines du textile, le numérique (qui a pris une dimension importante depuis la crise sanitaire), l'agriculture (avec des thématiques telles que le rapprochement agriculteurs & urbain, les nouveaux emplois et services ...) la commande publique, la propreté (en lien par ex. avec les nouveaux protocoles sanitaires etc.) et bien sûr la réutilisation.

Des entreprises ou réseaux de l'ESS et de l'EC particulièrement bien structurés et/ou portés sur des démarches innovantes ont été identifiés: APF Entreprises, le réseau IAE Grand Est, Envie, FE2i, Recyclivre, l'association Remise (réemploi), Startup de territoire (reliant citoyenneté et entrepreneuriat), Solivers (entreprise de réemploi faisant intervenir les insectes comme solution aux déchets organiques) ou Envie (une entreprise d'insertion innovante).

⁸ Un appel à projets peut être fait conformément aux procédures de passation de marchés publics ou de passation de contrats de concession en fonction des seuils applicables à leur valeur estimée, éventuellement dans le cadre d'une procédure d'attribution d'une mission de service public (SIEG) sur base d'un cahier des charges précis. Dans le cadre de la gestion des Fonds européens, notamment (FSE, FEDER, INTERREG...) des appels à projets peuvent être lancés en dehors des procédures de mise en concurrence, l'autorité de gestion se limitant en général à définir les thématiques à traiter ou les publics cibles à atteindre par les projets soumis.

À titre d'exemple, voici quelques initiatives politiques intéressantes :

- la loi AGEC⁹ (incl. filières REP) dont les décrets commencent à être publiés qui vont avoir un impact important sur les filières présentes ou à venir ;
- structuration de l'accompagnement des acteurs de l'ESS-EC ;
- les appels à projets PTCE (Pôle territoriaux de coopération économique) qui peuvent créer des ponts entre ESS et EC ;
- les clauses sociales dans les marchés publics, depuis 1990 ;
- les AAP Climaxion en économie circulaire auxquels les entreprises de l'ESS peuvent candidater ;
- sensibilisation au réemploi pour les artisans, commande publique, etc.

Rhénanie-Palatinat et Sarre (DE)

Le concept de l'ESS émerge en Allemagne. En revanche, le thème de « l'entreprise durable » prend de plus en plus d'importance en Sarre et en Rhénanie-Palatinat, avec de plus en plus d'acteurs faisant avancer le sujet.

Il existe encore un grand potentiel pour parvenir à une économie circulaire dans ces régions.

Depuis 2012, l'Agence de services Responsabilité sociale des entreprises soutient les PME sarroises qui souhaitent agir de manière plus durable. À cette fin, elle propose des conseils individuels, des événements de sensibilisation et des ateliers. Le projet est financé par le FSE.

L'institut de recherche sarrois IZES - Institut für ZukunftsEnergie - und Stoffstromsysteme (Institut pour les systèmes d'énergie et de flux de matières de l'avenir) développe des concepts et des instruments pour promouvoir les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique dans le contexte de la transition énergétique et réalise des analyses systémiques des flux de matières et de l'utilisation des sols dans le cadre de stratégies holistiques d'utilisation des ressources.

L'institut IFAS - Institut pour la gestion appliquée des flux de matériaux (RP) a pour mission d'analyser les flux de matières et d'énergie au niveau régional et au niveau des entreprises, d'identifier les potentiels d'optimisation et de lancer la mise en œuvre. L'objectif est ici d'accroître la création de valeur tout en réduisant l'impact environnemental.

Depuis le printemps 2021, il y a une première start-up en propriété responsable. L'objectif est de valoriser les objectifs climatiques de l'entreprise. Les efforts déployés dans toute l'Allemagne pour obtenir une forme juridique distincte pour une telle société au niveau politique sont toujours en cours. (Source: Purpose Economy)

De 2019 à 2020, le projet « **Municipalités globalement durables en Sarre** » a soutenu 13 municipalités sarroises dans la mise en œuvre des 17 objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU et leur ancrage dans leurs stratégies municipales respectives. (Source: Ifas)

Depuis mars 2020, le Ministère de l'Environnement et de la Protection des consommateurs coordonne la poursuite de l'élaboration d'une stratégie de durabilité pour la Sarre, qui a débuté en 2016. Une approche intégrative est poursuivie, dans laquelle des représentants des entreprises, de la société civile et des multiplicateurs développent des impulsions pour une telle stratégie dans des groupes de travail. Les résultats seront utilisés pour apporter un soutien financier aux projets et pour produire un rapport qui sera mis à la disposition des décideurs politiques et autres. (Source: Ministère de l'environnement et de la protection des consommateurs)

⁹ Loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (France) - <https://www.ecologie.gouv.fr/loi-anti-gaspillage-economie-circulaire-1>



Grand-Duché de Luxembourg

Afin de favoriser la croissance de l'ESS, le Gouvernement luxembourgeois a créé, en 2009, un département ministériel spécifiquement dédié à la coordination des politiques en faveur du développement de l'économie sociale et solidaire.

Le plan d'action de 2011 pour le développement national de l'ESS tournait autour des 4 axes suivants :

1. définir et dérouler une campagne de sensibilisation ;
2. faciliter la mise en place d'un comité constitutif pour fédérer les acteurs du secteur ;
3. soutenir l'accompagnement de l'entrepreneuriat solidaire ;
4. organiser un espace de médiation.

Dans son accord de coalition 2018-2023, le Gouvernement luxembourgeois a arrêté une ambitieuse feuille de route relative à l'économie sociale et solidaire qui constitue la base d'un premier programme de travail portant sur une période de trois ans allant de 2020 à 2022.

Le programme de travail du Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire se compose de 40 actions concrètes articulées autour des thèmes suivants :

- Mieux connaître l'ESS
- Outiller les entreprises de l'ESS
- Changer d'échelle

Ces actions concrètes sont mises en œuvre progressivement depuis 2020, comme notamment des campagnes de sensibilisation, la mise en place d'un service public d'information, de formation et d'accompagnement à l'entrepreneuriat social, la sensibilisation des élèves de l'enseignement secondaire à l'entrepreneuriat social, l'adoption de mesures de réduction des charges administratives en faveur des petites entreprises sociales.

RÉSULTATS

Les résultats de l'étude se répartissent en trois pôles :

- trois tableaux SWOT (forces, faiblesses, menaces, opportunités) présentés sur base d'extraits de nos échanges (GR et ou Luxembourg);
- filières potentielles;
- des obstacles et des recommandations.

RELEVÉ DE FORCES, FAIBLESSES, MENACES ET OPPORTUNITÉS

Nous avons établi 3 SWOT non exhaustifs sur base de nos interviews. Ces SWOT sont l'environnement institutionnel et légal, économique et social, technologie & écologique.

SWOT INSTITUTIONNEL

<p>Forces</p> <ul style="list-style-type: none"> — Volonté politique forte de faire bouger les choses (GR) 	<p>Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none"> — Les stratégies nationales (TRI, EC) ont en général peu de vision transfrontalière (LU) — Méconnaissance des opportunités locales sur l'espace de la Grande Région. Pourtant c'est un territoire où il existe un grand nombre de bonnes pratiques qui mériteraient d'être davantage connues. (GR) — Absence d'un droit à l'expérimentation (LU)
<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> — Mise en place d'une vision nationale de l'ESS et de son implication dans l'EC (LU) — Mise en place de nouveaux outils législatifs pour ouvrir le champ d'usage de l'ESS-EC, tel que les marchés publics (GR) 	<p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> — L'économie linéaire est encore trop rentable. Appliquer une économie circulaire de rupture est très difficile à mettre en œuvre et demande du courage (politique). « <i>les grands groupes de conseils n'ont pas l'ESS-EC dans leur ADN</i> » (GR) — Un temps long est nécessaire à la mise en place de projets d'ESS-EC. Or sur le terrain c'est surtout le temps court qui prédomine avec une attente de résultats rapides. (GR) — Les démarches ESS-EC peuvent paraître plus chères dans une perspective de coûts/bénéfices immédiats. (GR) — Importance des différences législatives nationales qui bloquent le transfrontalier (GR) — Freins législatifs particuliers à l'ESS exemple: forte rotation des ressources humaines dans l'ESS créé par les CDD 2 ans est un frein au développement de filières ESS-EC (les compétences sortent trop vite de l'entreprise) (GR)

SWOT ECONOMIQUE ET SOCIAL

Forces

- Il existe des écosystèmes structurés de l'ESS EC en Grande Région (supports de développement et de bonnes pratiques) (GR)
- Travail en réseau et avec des compétences fortes dans les questions de circularité et des clauses sociales (GR)
- Le grand public devient très réceptif aux idées EC et réutilisation. Le réutilisation est devenu un concept non seulement à la mode mais il devient un facteur déterminant d'attractivité pour les «jeunes». Contrairement à beaucoup d'idées reçues (cit.) *«les citoyens n'ont plus du tout honte d'être identifiés comme clients pour des biens de réemploi et de réutilisation»* (entrepreneur) (GR)

Faiblesses

- Beaucoup de dynamiques ESS EC restent locales. Il existe relativement peu d'initiatives transfrontalières (GR)
- Faible structuration de l'ESS autour de l'EC. L'ESS est principalement vue comme une opportunité de mise à l'emploi des personnes (LU).

L'économie circulaire semble être vue d'abord comme étant une question nationale. Il en ressort que les personnes en charge de ces questions n'abordent pas ou peu le transnational.

- Les entreprises (de l'ESS) manquent de moyens pour s'impliquer dans l'EC et pour innover (LU)
- La vision dominante de l'ESS se situe dans le champ du recyclage (LU, GR), alors que des acteurs ont des activités innovantes dans des domaines porteurs (constructions biosourcées, alimentaires) (GR)
- Il existe une idée préconçue qui est que les acteurs de l'ESS collaboreraient mieux ensemble que ne le feraient d'autres acteurs. Or alors qu'ils y sont prédisposés, nous avons observé que sur le terrain c'est loin d'être toujours le cas. Le travail en silo reste prédominant (GR)
- Les entreprises ESS sont plus orientées services que «optimisation des processus». Mettre l'accent sur ce type de compétences aiderait au développement de l'ESS-EC. *«Il y a beaucoup d'idées et de besoins en termes de projets pilotes circulaires, mais il n'y a pas assez de porteurs de projets»* (entrepreneur ESS-EC) (GR)

Opportunités

- La prise en compte des enjeux environnementaux est une source d'opportunités pour les entreprises (ex. dans la construction) (GR)
- *«Le monde post covid ne doit pas servir d'excuse pour retarder la transition des entreprises, au contraire...»*
- Prise de conscience de l'importance de trouver des solutions collectives pour répondre aux enjeux en lien avec l'économie circulaire. Il y a des volontés de coopérer (y compris en transnational) (GR)
- La nécessité d'accompagner les acteurs dans les démarches de développement de l'ESS-EC/EC (GR-LU)
- Observation d'un fort potentiel de développement dans l'échange de bonnes pratiques entre acteurs (en transfrontalier). L'observation de bonnes pratiques est d'ailleurs un élément souvent déterminant à l'origine d'écosystèmes ESS EC qui réussissent (GR)
- Importance d'impliquer les réseaux associatifs (incl. bénévoles) dans les projets ESS EC

Menaces

- Les «nouvelles» plateformes numériques internationales de l'EC perturbent les modèles locaux des entreprises ESS, font perdurer des modèles consuméristes et contribuent à modifier en profondeur le rapport qu'ont les citoyens avec le don (GR)
- Difficulté à se (re)connaître et travailler ensemble au niveau national entre acteurs de l'économie sociale et entre acteurs de l'ESS et de l'économie traditionnelle
- Dans certains secteurs comme la déconstruction ou les biomatériaux, il existe un certain nombre de goulots d'étranglement à la mise en place de meilleures pratiques (ex.:architectes et clients peu sensibilisés aux matériaux naturels portant une attention prépondérante aux facteurs coût et temps,...) (LU+GR)
- Faible reconnaissance du potentiel économique et d'innovation de l'ESS par rapport aux autres territoires (LU)
- Le citoyen «consomm'acteur» doit être impliqué dans la boucle du «changement vers le circulaire». Pour cela les efforts de communication sont essentiels (GR)
- Dans le monde post covid les attentes des entreprises membres de clusters rencontrées changent (GR): *«il faut répondre plus concrètement aux besoins de terrain, pour les entreprises» «il faut repenser les événements networking, en mettant par exemple plus en avant la qualité des relations, le "bottom up» et les synergies inter entreprises...»*

SWOT TECHNOLOGIQUE ET ENVIRONNEMENTAL

<p>Forces</p> <ul style="list-style-type: none"> — Capacité certaine d'innovation des entreprises de l'ESS dans l'EC (GR) — Les clusters sont demandeurs pour plus de coopération (GR) — Dans certaines filières, les entreprises travaillent à livre ouvert pour partager leurs procédures pour aider à essaimer, à l'échange de bonne pratiques... (GR) 	<p>Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none"> — Absence d'études et de données transfrontalières sur les flux et gisements (GR) — Obstacles en termes d'échanges transfrontaliers dans les domaines de la formation (GR) — Manque d'outils d'analyses d'écosystèmes en Grande Région: L'ESS-EC requiert l'analyse d'écosystèmes complexes (GR)
<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> — Les solutions low tech représentent une opportunité économique qui favorise la résilience et l'insertion de l'ESS (GR), «<i>Dans le domaine de la construction circulaire, on observe des résultats prometteurs des éco-matériaux</i>» — Le citoyen «consom'acteur» doit être dans la boucle du changement vers une ESS-EC: rôle prépondérant de la communication grand public caractérisant un grand nombre de projets passant le cap de la reconnaissance (ex. Baukarussell, Electrosofie, Retriaval ...) — L'innovation des acteurs ESS est un levier important pour la viabilité économique de certains projets EC (GR) 	<p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> — Rigidité de la réglementation, manque de possibilités d'expérimentation (LU) — Dans des secteurs où il faut plus d'ESS-EC, et où le consommateur joue un rôle important, manque de lien transversaux (en agriculture, entre urbains et rural) (GR)

FILIÈRES POTENTIELLES

L'un des principaux objectifs de l'étude est d'identifier le potentiel de filières porteuses de développement en Grande Région.

Les interviews menées dans le cadre de la présente étude ont permis d'identifier certaines filières prometteuses qui peuvent offrir un potentiel de diversification pour l'ESS (par rapport aux activités courantes telles que le jardinage, blanchisserie, catering...).

Ces filières demandent toutes à être étudiées et validées par un diagnostic de flux et de gisements et implémentées lors de l'étape 3 de notre étude (phase de mise en œuvre).

Les indicateurs :

Pour classer les filières 6 indicateurs ont été validés en COPIL. Ces indicateurs mesurent différents niveaux d'impact (exposés ci-dessous) :

L'échelle de 0 à 5 : indique le degré d'efficacité perçue, 0 étant le plus faible score, et 5, le score le plus élevé.

Impact social : estime le besoin ou l'engagement de l'ESS dans la filière.

Temps de mise en œuvre : évalue, selon la maturité de la filière sur chaque versant de la Grande Région, la rapidité de sa mise en œuvre estimée entre 6 mois à 2 ans.

Impact circulaire : du recyclage au réemploi. Il s'agit de mesurer l'impact de chaque filière en termes de circularité (ex. le recyclage a un score plus bas que le réemploi car il a besoin de relativement moins de main d'œuvre et a un impact environnemental plus nocif).

Dimension Grande Région : mesure le besoin et/ou l'intérêt transfrontalier.




Facilité de mise en œuvre : mesure la facilité des partenaires à travailler ensemble.

Gisement : identifie la disponibilité d'un gisement pour la filière. Ce critère ne prend pas en compte les problématiques du passage physique des frontières.

Ces filières ont été classifiées en trois groupes (de complexité croissante en fonction des coopérations requises pour les mettre en œuvre):

1. réseau de coopération ;
2. outil de massification de filières porteuses ;
3. développement d'un écosystème fonctionnel.

Dans chacune de ces filières, les rôles de l'ESS sont clairement identifiés en tant qu'acteurs partenaires: innovateurs, pilotes ou facilitateurs.

			ÉVALUATION					
OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)	SECTEUR D'ACTIVITÉS	ACTION	Impact social	Temps de mise en examen	Facilité de mise en œuvre	Dimension transfrontalière	Impact circulaire	Gisement
RÉSEAU DE COOPÉRATION								
2 LUTTE CONTRE LA FAIM 	Gaspillage Alimentaire	Transformation alimentaire pour les surplus et invendus	4	3	3	5	5	3
	Consigne Verre	Consigne et lavage de contenants en verre (bouteilles, bocaux, ravier, etc.)	5	4	4	4	4	5
12 CONSOMMATION RESPONSABLE 	Centre de Réemploi	Seconde main en GR (magasins, rayon spécifique en grande distribution...)	5	2	3	2	3	4
	Terres d'excavations	Réutilisation des terres d'excavation, (mur en pisé, enduit argile, briques...)	2	3	4	2	5	5
	Logistique	Réemploi des emballages logistique (reconditionnement de palettes, container...)	2	3	3	4	3	3
OUTIL DE MASSIFICATION DE FILIÈRE								
12 CONSOMMATION RESPONSABLE 	Elec-troménager-blanc	Réutilisation Electroménager blanc (machine à laver, cuisinière, four, frigo...)	5	5	4	5	3	4
	Matériel médical	Réutilisation du matériel médical	5	5	4	5	3	3
	Mobilier de bureau	Mobilier de bureau d'occasion	3	4	5	2	3	4
	Verre plat	Réutilisation du verre plat	5	1	2	3	3	4
17 PARTENARIATS POUR LES OBJECTIFS DURABLES 	Eco matériaux	Création d'un pôle d'éco matériaux entreprises/citoyens	3	2	3	4	5	3
	Informatique	Filière Grande Région pour le réemploi du matériel informatique	5	4	4	3	4	5
STRUCTURATION D'ÉCOSYSTÈMES EN GRANDE RÉGION								
12 CONSOMMATION RESPONSABLE 	Déconstruction bâtiment	Matériaux de réemploi dans la déconstruction	4	4	4	5	4	4
	Bois-déconstruction	Bois d'œuvre de réutilisation	5	2	3	5	5	3
	Déconstruction fenêtre	Filière de recyclage plastique huisserie PVC	4	3	3	4	4	4
	Textile	Écosystème de production de vêtements éco-conçus	4	3	4	5	5	3

DÉVELOPPEMENT DE RÉSEAUX DE COOPÉRATIONS

Les propositions reprises sous ce groupe consistent à mettre en place et à soutenir des réseaux de coopérations (voire créer de nouveaux «ateliers») sur des thématiques communes favorisant le développement de capacités collectives, ainsi que la dissémination de modèles ayant fait leur preuve ailleurs.

Ces réseaux de coopérations restent relativement aisés à mettre en œuvre, même s'ils requièrent un soutien en termes d'animation.

PROPOSITION DE RÉSEAUX D'ACTEURS QUI POURRAIENT ÊTRE DÉVELOPPÉS ET PROMUS :

Réseau de transformation alimentaire des surplus et des invendus

En France et en Belgique on assiste depuis plusieurs années à l'émergence d'ateliers locaux de transformation alimentaire (ex. la Conserverie Locale, en Lorraine; Alimen'T Asbl, en Province de Luxembourg). Ces ateliers transforment et conditionnent les produits issus des surplus et des invendus alimentaires. Il existe peu d'études dans ce domaine, mais ces ateliers locaux apportent une réelle plus-value en termes de lutte contre le gaspillage alimentaire, en répondant à une demande des consommateurs. Ces ateliers sont en général gérés par des entreprises et des associations de l'économie sociale et solidaire.

Au Luxembourg, des ateliers de ce type sont, soit à l'étude, soit en développement.

L'objectif de la proposition est d'apporter une réponse collective aux surplus et aux invendus, et de soutenir le développement de cette activité au Luxembourg.

Ce réseau de coopération des initiatives luxembourgeoises et GR, augmenterait la rapidité de déploiement de ces ateliers et, à terme, la réduction du gaspillage alimentaire au Luxembourg et en Grande Région (on peut globalement estimer, sur les 2 prochaines années, la création de 5 ateliers sur le territoire national grâce à l'effet réseau).

Consigne et lavage de contenants en verre (bouteilles, raviers, bocaux, ...)

La consigne est le principal moyen de réemploi du verre. Très connue il y a 50 ans, elle a disparu de la consommation grand public depuis une quarantaine d'années et a été remplacée par le plastique. Aujourd'hui la consigne revient pour des raisons environnementales et en lien avec le développement des circuits courts. Les prestations liées à cette idée de consigne comprennent des services de collecte, logistique et de lavage.

Une dynamique se crée avec plusieurs projets qui voient le jour en Grande Région, lancés par des jeunes entrepreneurs engagés, des associations locales ou des villes. Elle pourrait être porteuse d'un axe de diversification pour l'ESS au niveau national. Cette idée de consigne sera support d'activité pour le commerce local engagé dans le développement durable.

Le but de cette proposition est d'apporter une réponse aux acteurs locaux soucieux de s'engager dans le zéro plastique et de sortir de la notion de recyclage du verre pour aller vers le réemploi. Ce type de projet pourrait intéresser les grands utilisateurs de bouteilles (cidre, vin, bière...).

L'ADEME en France a étudié en détail le modèle économique de la consigne et l'impact environnemental de son application (voir étude de l'ADEME¹⁰).

Réseau de la Seconde main en GR (magasins, rayon spécifique...)

Les reuse centers sont des lieux dédiés à la vente de matériel de seconde main. Leur nombre connaît une croissance constante en Grande Région (hors Luxembourg), grâce à une demande de plus en plus forte des consommateurs. Des rayons de ce type apparaissent aussi en Grande Distribution. Le CREDOC en France a mené une enquête qui montre que 30% des consommateurs de 24 à 35 ans achètent des biens d'occasion par choix et hors de toute considération de revenu.

En Belgique, le réseau des «Ressourceries» tient son origine de la fédération du même nom qui rassemble les acteurs ESS du réemploi et de la réutilisation.

La mise en place d'une coopération entre acteurs en Grande Région (magasins gérés par l'ESS, rayon spécifique en Grande Distribution..) pourrait soutenir les acteurs nationaux engagés dans la démarche.

Réutilisation de la terre d'excavation comme matière première (mur en pisé, enduit argile, briques..)

Les techniques de construction en terres sont locales, neutres en CO₂, n'exploitent pas de matières premières et sont réutilisables à l'infini sans produire le moindre déchet. Il s'agit de techniques séculaires locales, qui peuvent être adaptées aux réalisations performantes d'aujourd'hui grâce aux méthodes et connaissances scientifiques actuelles.

L'usage de la terre s'appuie sur de nombreuses techniques, comme l'usage du mur en pisé, de la brique d'argile, de l'enduit. Ces techniques impliquent beaucoup de main d'œuvre et sont souvent mises en œuvre par des entreprises de l'ESS.

Un réseau entre les parties prenantes de la filière « terre » permettrait d'augmenter la visibilité de ces matériaux, aider au développement de son usage et contribuer à la duplication des techniques et unités de production locale.

Cette thématique nous semble porteuse et insuffisamment valorisée sur l'ensemble du territoire, même si des expériences sont en cours. Elle apporte un élément de réponse aux problématiques des terres d'excavation et des décharges.

Logistique réemploi de l'emballage (palettes, container...)

La logistique est une activité importante au Luxembourg. Les sous-produits qu'elle génère ont un fort potentiel de réemploi et de réutilisation, que cela soit les palettes, les containers usagés ou bâches de remorques.

La création d'une coopération entre les différents acteurs engagés dans ce domaine initiera de nouvelles réflexions pour la création de nouveaux produits et de nouvelles techniques de transformation.

¹⁰ Analyse du cycle de vie de dispositifs de réemploi ou réutilisation (b to c) d'emballages ménagers en verre 2018

OUTILS DE CONSOLIDATION/ CHANGEMENT D'ÉCHELLE DE FILIÈRES PORTEUSES (« PLATEFORMES »):

Ces plateformes répondent à un besoin des entreprises à travailler ensemble de façon plus structurée dans le but de consolider ou développer des activités communes.

Elles permettent plus de coopérations, mais également d'échanges (de matériaux, de pièces, d'outils voire d'autres types de partage de méthodologie et de procédés).

La création de ces plateformes virtuelles ou physiques nécessite des compétences qui sont disponibles au Luxembourg.

Electroménager blanc (machines à laver, frigos ...)

Au Luxembourg, l'impossibilité de démonter les anciennes machines pour collecter des pièces de rechange limite le gisement. Toutefois Nei Aarbrecht a réussi à développer un atelier de réparation d'électroménager blanc.

Ailleurs en GR les leaders de ce secteur comprennent Envie Lorraine ou Electrosophie, près de Liège. Elles ont des activités de réparation pas seulement dans l'électroménager blanc. En Belgique et en France, ce secteur est très structuré et professionnalisé.

La plateforme pourrait être la première pierre pour le développement d'un système national dédié à la réparation (et transfrontalier) comprenant des formations (ex. en lien avec les constructeurs) et des partenariats commerciaux entre entreprises de l'ESS et fabricants/ distributeurs.

Par la suite des projets proches de l'économie de la fonctionnalité pourraient être imaginés, comme en Flandre par ex. où le projet Papillon¹¹ permet aux personnes en état de pauvreté de louer des appareils électroménagers économes en énergie. Grâce à un partenariat avec une grande marque, cette population peut louer pour 7 EUR par mois des appareils économes en énergie.

Réemploi du matériel médical

C'est une filière émergente en France et en Belgique en lien avec les REP. Cette filière vise le matériel médical non technologique (fauteuil roulant, aide à la déambulation...). C'est une opportunité d'une activité de support pour l'ESS.

Même si cela reste un axe de développement de niche du fait de sa spécificité et de sa faible disponibilité en matériel, une plateforme d'échange de matériel, de pièces, et de bonnes pratiques permettrait de renforcer

cette filière en Grande Région. Elle pourrait être support du développement de l'activité pour l'ESS sur le territoire national et proposer un réel allègement financier pour les systèmes de sécurité sociale ou les mutuelles.

Mobilier de bureau

La demande de mobilier d'occasion de bureau est en augmentation, que cela soit par choix des entreprises pour réduire leur impact environnemental ou par obligation dans le cadre de nouvelles lois comme la loi AGEC en France.

Diverses entreprises, de l'économie sociale et solidaire comme de l'économie classique ont été identifiées lors de cette étude. La mise en place d'un réseau permettrait l'échange de bonnes pratiques sur la collecte, le sourcing ou la restauration de ce type de mobilier pour stimuler l'émergence d'un marché dédié.

Réutilisation du verre plat

Le verre plat est issu majoritairement de la déconstruction des fenêtres et des façades.

Dans une approche classique de recyclage, ces verres sont broyés pour être à nouveau fondus.

Aujourd'hui, une nouvelle solution peut être mise en œuvre par la construction de serres en matériaux recyclés. Dans le cadre du projet «urban farming» national, ces serres pourraient être utilisées dans les jardins partagés ou sur les toits jardins avec l'idée d'en faire des lieux d'échanges et d'interaction sociale.

Ce système constructif est encore émergent en GR et la mise en place d'une plateforme dans ce domaine faciliterait les échanges de bonnes pratiques, de collaboration et de développement de produits. Il est porteur d'activités pour l'ESS.

Un projet abouti existe à Bruxelles: Tomato Chili¹².

Création d'un pôle d'éco matériaux entreprise/citoyen

Les éco-matériaux ou matériaux bio sourcés deviennent un enjeu majeur dans le domaine de la construction. Les outils pratiques de sensibilisation, ainsi que les formations, sont très développés en GR, sauf au Luxembourg.

Au Luxembourg, l'usage de ces matériaux reste limitée à cause d'un manque de sensibilisation du grand public, d'un défaut d'une offre structurée et d'une faible maîtrise d'usage. De par leur qualité intrinsèque, ils sont toutefois souvent mis en œuvre par les entreprises de l'ESS.

Il s'agit de renforcer l'écosystème existant par un pôle dédié aux éco matériaux en lien avec le centre d'innovation Neobuild. Ce centre serait ouvert aux artisans désireux de mettre en œuvre ce type de matériaux et aux citoyens qui souhaitent mieux connaître ces produits. Notre étude a identifié le grand dynamisme et la volonté de partager avec des professionnels de ce secteur en GR. Ce centre pourrait être support de développement de techniques «low-tech» dans la construction et d'aide aux techniques de rénovation de l'habitat ancien.

Cette plateforme intégrerait l'idée d'un hub GR, avec la possibilité de développer des programmes de formation communs et d'échanges de connaissances.

Bonne pratiques:

La calestienne (BE): <https://www.calestienne.com/eco-construction-c1p0j>

l'Association ELEA(BE): <https://elea-asbl.be/>

Le pôle d'écurey (FR): <https://ecureypoledavenir.com/formations-ecorenovation/>

¹¹ <https://vlaanderen-circulair.be/nl/doeners-in-vlaanderen/detail-2/papillon>

¹² <https://www.circulareconomy.brussels/dzerostudio-architectes-tomato-chili/>

¹³ <http://world.coop/scic-worldcop-presentation.html>

Filière Grande Région pour le réemploi du matériel informatique

La digitalisation est un enjeu global qui au-delà de la vision économique inclut également des enjeux de réduction de l'empreinte écologique, de résilience, de réparabilité, de formation et de fracture sociale.

Rallonger la durée de vie des équipements par le réemploi est une nécessité tout aussi sociale qu'écologique.

Comme ailleurs, la Grande Région dépend exclusivement des importations de matériel informatique et c'est un domaine où nos économies sont peu résilientes. Par ailleurs, depuis la crise Covid, l'aspect social du numérique est devenu un sujet de premier plan dans une grande partie du territoire (formations, accès au plus grand nombre aux matériels).

Nous proposons de renforcer la stratégie nationale digitale par le développement d'une filière nationale de réusage-réemploi, avec l'aide des filières déjà établies en GR, avec un accent sur la transparence et la traçabilité.

Les parties prenantes seraient les acteurs de l'ESS et de l'EC comme par exemple Digital Inclusion qui collabore déjà avec des centres de tri et de recyclage au Luxembourg, mais aussi les enseignes et PME locales du domaine de l'informatique.

Bonne pratique: France: le Programme Ordi 3.0, par la Scic World-Coop Consortium¹³

Lancé en 2007 par des acteurs sociaux de l'économie circulaire et des représentants des ministères concernés, le Programme Ordi 2.0, devenu Ordi 3.0 en 2014 est la filière française de collecte, de reconditionnement et de redistribution d'ordinateurs des équipements électriques et électroniques.

Bilan: Avec plus de 200 structures locales labellisées Ordi 3.0 en 2021, 330 000 ordinateurs reconditionnés par an, 300 emplois non délocalisables et 10 M€ de CA annuel en moyenne, le Programme Ordi 3.0 dispose d'une solide base de passage à l'échelle en France, et vise un déploiement à l'échelle internationale de type multi filières.

STRUCTURATION D'ÉCOSYSTÈME EN GRANDE RÉGION

Certains secteurs ont été identifiés comme stratégiques sur les territoires de la Grande Région, comme notamment la déconstruction ou le recyclage du plastique.

La structuration de ces écosystèmes revêt une importance particulière pour parvenir à leur viabilité économique (importance de générer des volumes suffisants), d'innovation et de dissémination à travers le grand public.

Matériaux de réemploi¹⁴ dans la déconstruction

Le domaine de la déconstruction est en plein développement en Grande Région, et les acteurs de l'ESS y occupent une place prépondérante.

Le Luxembourg travaille à la mise en place d'un écosystème au niveau national, mais cette démarche est ralentie par les spécificités du territoire (difficulté d'atteindre une masse critique pour une viabilité économique, prix élevé des terrains, faible disponibilité foncière).

Un écosystème se met en réseau en Grande Région entre la Région Grand Est et la Belgique grâce à la collaboration d'entreprises de l'ESS¹⁵. Ils travaillent sur une plateforme commune transfrontalière. Cet écosystème serait un support de prédilection pour un commerce de seconde main « matériauthèque » en ligne pouvant s'approvisionner sur tout le territoire de la Grande Région constituant également sa zone de chalandise.

Le Luxembourg pourrait rejoindre cet écosystème et il pourrait apporter ses compétences en gestion de données, monitoring, blockchain et logistique.

Bois d'œuvre de Réutilisation¹⁶

Le bois est un enjeu de plus en plus important en Grande Région, mais aussi au niveau mondial. Une partie du bois déconstruit pourrait être réutilisée. Actuellement des projets sont à l'étude, mais ont du mal à voir le jour.

Le mise en place d'un écosystème en Grande Région pour le bois réutilisé permettrait d'atteindre une masse critique en termes de quantité et de produit, l'échange d'expériences et de formation, avec pour conséquence de rendre cette filière plus rapidement opérationnelle.

La mise en place de cette filière viendra concurrencer la filière du bois plaquettes plus facile à produire et plus rentable. Toutefois le bois de réutilisation l'emporte sur

le plan de l'impact environnemental et social grâce à la préservation de la ressource et à son potentiel de création d'emplois.

Filière de recyclage¹⁷ plastique huisserie PVC

Cette filière est issue du plastique de démontage des fenêtres et autres produits PVC. Des filières existent déjà sur le territoire de la Grande Région, une coopération entre celles-ci leur permettrait de mieux répondre aux besoins (volume, technique, mutualisation, distribution) de l'industrie du plastique.

Cet écosystème intégrerait l'économie sociale et solidaire déjà engagée dans la démarche et regrouperait les « démonteurs » de fenêtre, les producteurs de plastiques, les entreprises de la déconstruction et de la logistique.

Écosystème de production de vêtements éco conçus

Aujourd'hui le textile est devenu un enjeu majeur du développement durable et de relocalisation. Cette relocalisation est possible grâce à l'engagement de l'ESS dans le secteur « confection » de la filière. La relance de la production de plantes textile locale aide aussi à cette relocalisation.

La Grande Région, surtout côté lorrain, a toujours été une grande région productrice de textile. Comme chaque territoire dispose d'un cluster dédié au textile (production, création), cette filière pourrait aisément être structurée à l'échelle de la Grande Région.

¹⁴ Le réemploi est une opération qui permet à des biens, qui ne sont pas des déchets, d'être utilisés à nouveau. Sans qu'il n'y ait de modification de leur usage initial: une porte reste une porte.

¹⁵ <https://opalys.eu/fr/>

¹⁶ La réutilisation est une opération qui permet à un déchet d'être utilisé à nouveau en détournant éventuellement son usage initial: une porte devient une table.

¹⁷ Le recyclage est l'opération par laquelle la matière première d'un déchet est utilisée pour fabriquer un nouvel objet.

RECOMMANDATIONS

Dans « **Ons Wirtschaft Vu Muer**, Feuille de route pour une économie compétitive et durable 2025 », le Ministère de l'Économie est désireux de tracer, pour les prochaines années, une voie ambitieuse pour une transition économique et écologique. La transition écologique, ainsi que la numérisation au profit de la société, y figurent comme des objectifs premiers d'une stratégie de transition pour le long terme.

Face à cet horizon, les observations faites lors de ce travail nous ont encouragé à émettre un certain nombre de recommandations pour une économie régénératrice. Tendre vers une telle économie est une attente partagée de plus en plus dans la société: par les citoyens, les jeunes, les municipalités mais également par de plus en plus d'entrepreneurs (amenés, comme nous l'observons de plus en plus souvent à « pivoter » leurs modèles d'affaires pour apporter plus de sens à leurs projets).

Les recommandations faites couvrent le champ de l'ESS et de l'économie circulaire. L'axe principal d'approche reste toutefois l'ESS.

Elles tentent d'apporter quelques réponses à la fois aux barrières et opportunités identifiées précédemment (tableaux SWOT), mais également à certains points de blocage, qui ont été relevés:

- le potentiel économique et d'innovation de l'ESS est peu reconnu au Luxembourg alors que l'ESS est reconnue, au niveau européen, comme étant innovante;
- les interviewés pensent notamment que « l'ESS est cantonnée au rôle de mise à l'emploi » ou que « L'ESS est une économie d'essais »;
- différentes études et recherches pointent sur la nécessité pour le Luxembourg de développer des filières transfrontalières pour répondre aux enjeux de résilience;
- le Luxembourg est marqué de sa volonté forte d'attirer les entrepreneurs innovants d'Europe et du monde entier alors que nos observations pointent vers une méconnaissance des bonnes pratiques en Grande Région (ex. institutionnels, municipalités, entreprises, entreprises de l'ESS);
- nous avons observé que plusieurs filières favorisent le recyclage (plus rentable) au réemploi et à la réutilisation.

Les interviewés évoquent que « le système est à l'équilibre en l'état, pourquoi (vouloir) déstabiliser les filières existantes ? ».

- Au niveau transfrontalier les efforts mis dans les échanges institutionnels ne sont pas proportionnels au nombre de coopérations opérationnelles entre entreprises auxquels ils aboutissent.

Selon les interviewés, « il faut répondre plus concrètement aux besoins de terrain des entreprises, et repenser les événements networking, en mettant plus en avant la qualité des relations et les synergies inter-entreprises... ».

« L'ESS et l'EC nécessitent des engagements de long terme. Sur le terrain c'est le court terme qui prévaut (en termes de bénéfices/coût) ».

Les recommandations ont été classées en trois catégories:

1. Mieux (re)connaître l'ESS;
2. Outiller les entreprises;
3. Changer d'échelle.

Elles visent à:

- favoriser le développement d'un écosystème plus favorable à l'ESS-EC;
- faire reconnaître davantage l'ESS comme étant pourvoyeuse d'emplois (qualifiants), innovante et en capacité d'apporter des réponses concrètes aux enjeux de l'EC;
- déverrouiller des points de blocage p. ex. causés par des pratiques de travail en silo, par un relatif manque d'ouverture dans les pratiques (ex. filières favorisant le recyclage);
- développer une économie en réseau, ouverte sur les coopérations et sur des services de proximité (circulaires) répondant aux attentes des acteurs locaux (type commerce) et du public;
- soutenir des solutions communes qui soient développées en transfrontalier.

MIEUX (RE)CONNAÎTRE L'ESS

Constat: Au niveau national, l'ESS reste peu identifiée, peu reconnue (dans son rôle économique ou d'innovation) et peu mentionnée dans les différentes stratégies nationales. On tend en outre à la considérer comme une économie qui devrait rester cantonnée dans certains secteurs (entretien des espaces verts...) et avec laquelle on peut nouer des partenariats dans le cadre bien défini de programmes type RSE.

Recommandation 1: Mise en place d'une vision nationale pour l'ESS.

Un comité interministériel, comme précisé dans l'accord de coalition 2018-2023, en coopération avec les acteurs de l'ESS, pourrait développer cette vision (les questions touchant à l'ESS étant transversales: EC, transition écologique et sociale (équitable), digitalisation (pour tous), entrepreneuriat collectif ...).

Une telle vision pourrait mettre en avant l'ESS comme sentinelle de la transition vers une EC, s'organisant en réseaux autour de nouveaux types d'alliances, de formes organisationnelles et de façons de partager. La dimension transfrontalière pourrait être intégrée en impliquant le Cluster ESS GR et des réseaux fédérateurs de l'ESS des régions avoisinantes.

Plus largement, cette vision ESS pourrait être véritable contributeur au Pacte Vert de l'UE. Un des grands enjeux du Pacte Vert est que les sociétés et les citoyens s'en saisissent, et nous voyons là une opportunité unique pour l'ESS à la fois pour rendre la transition inclusive mais aussi rencontrer les attentes des citoyens.

L'ESS nationale pourrait montrer la voie d'une Europe s'organisant en réseau au-delà des frontières autour de « consortiums inclusifs » pour développer des filières existantes ou futures (ex. alliance pour les isolants bio sourcés).

Bonne pratique: Le réseau flamand « De Kringwinkels »

En Flandre, par exemple, c'est l'ESS qui est chargée des « reuse centers »: le réseau De Kringwinkels joue un rôle économique, environnemental et social essentiel dans le domaine du réusage et de la collecte des déchets. Considéré comme l'un des plus efficaces en Europe, il est organisé en un seul réseau et composé exclusivement d'entreprises sociales. Par les spécificités organisationnelles et ses capacités de nouer des partenariats innovants, il est en capacité de répondre aux enjeux sociaux et environnementaux, en créant de la valeur humaine et économique.

Recommandation 2 : Consulter les parties prenantes dans le cadre de la réflexion des stratégies nationales.

Au niveau national, les entreprises de l'ESS ne sont pas encore sollicitées dans le cadre des stratégies nationales (ex. : stratégie économie circulaire) et donc peu mises à contribution dans l'implémentation de ces stratégies.

Les entreprises de l'ESS devraient être consultées pour tous les grands projets d'orientation où leur contribution peut être pertinente.

Bonne pratique : Circular Wallonia

Le Gouvernement wallon a adopté, le 4 février 2021, sa stratégie de déploiement de l'économie circulaire. Issue d'une large consultation auprès des fédérations sectorielles (telles que CONCERTES ou RESSOURCES), du secteur associatif, des administrations et des citoyens, Circular Wallonia va permettre de produire des biens et services de manière durable et de favoriser un renouveau industriel.

Dans le cadre de la nouvelle stratégie de développement de l'Économie sociale, Alternativ'ES Wallonia (2019-2024), l'économie sociale et coopérative sera aussi au cœur de cette stratégie circulaire et aura pour ambition notamment de soutenir l'innovation sociale et de faciliter le processus de création d'entreprises d'économie sociale dans cinq secteurs prioritaires:

- économie circulaire;
- circuits-courts alimentaires;
- énergie renouvelable;
- logement social;
- secteur culturel.

Recommandation 3 : Organiser des actions/événements de sensibilisation à l'économie sociale et circulaire.

L'ESS-EC pourrait être abordée lors d'une convention nationale, avec des questions/sujets à traiter telles que la place et la valeur ajoutée de l'ESS dans les filières EC.

Contrairement à une vision assez répandue, l'EC ne devrait pas être considérée comme une nouvelle opportunité pour maximiser les profits financiers. Ce sont plutôt les défis liés à la façon de faire de l'économie (ex. matière-déchets) qui sont source des problèmes et sur lesquels les acteurs de l'ESS-EC pourraient se positionner.

Bonne pratique : Le mois de l'ESS en France

Chaque année en novembre, le mois de l'ESS est le grand rendez-vous des acteurs de l'économie sociale et solidaire en France. Par des initiatives engagées et inspirantes, l'événement permet de mettre en lumière et de faire rayonner leurs projets, auprès de toutes les collectivités et de chaque citoyen. Tout au long du mois, des événements sont organisés dans les structures de l'ESS de toute la France. En Région Grand Est, c'est la CRESS en collaboration avec la Région et les départements qui organise cette manifestation.



Recommandation 4 : Organiser une académie de l'ESS-EC (Grande Région - Benelux).

L'objectif est de répondre à une réelle demande générationnelle (en lien avec la compréhension de modèles alternatifs).

L'académie aurait pour mission de :

- sensibiliser le public ;
- répondre à la demande de professionnaliser les acteurs de l'ESS ;
- faire connaître l'ESS pour attirer de nouveaux publics.

Ses activités incluent :

- le développement de modules d'enseignement secondaire et supérieur qui pourraient être intégrés au sein de cours existants (ex. économie, MBA), ou dans des cours de développement durable ;
- la promotion d'offre de stages par les entreprises de l'ESS aux jeunes universitaires/diplômés
- l'organisation d'une rencontre annuelle.

Bonne Pratique : Le cluster d'éco construction wallon

Le cluster d'éco construction wallon a développé une formation transfrontalière unique sur les biomatériaux à l'usage des travailleurs du bâtiment (FR et BE).

Recommandation 5 : Créer un observatoire de prospective et de veille sur l'ESS-EC.

Cet observatoire aurait pour mission de comprendre les différents enjeux autour de l'ESS-EC pour les acteurs (citoyens, consommateurs, entreprises) et plus généralement mieux étudier/comprendre l'évolution des liens entre l'économie circulaire et la société.

Il répondrait parfaitement à la demande de la stratégie EC nationale qui précise que «L'implication massive des citoyens en vue de favoriser les changements de comportement et l'adoption du modèle par tous les acteurs de la société est tout aussi essentielle que la technologie ou les financements».

Les besoins sont multiples, par exemple :

- comprendre les usages et les nouveaux comportements des consommateurs (aide à la décision socio-économique);
- identifier en amont les besoins et les opportunités de (mieux) digitaliser, avec l'ESS et pour l'ESS (développement de blockchain avec acteurs de la déconstruction ESS);
- comprendre les enjeux liés au numérique et à la transition: le développement d'une stratégie digitale autour de la transition devrait s'accompagner de réflexions sur des sujets tels que l'impact environnemental du numérique, comprendre et répondre aux addictions numériques et les inégalités digitales;
- soutenir les entreprises à l'aide à la décision (lever les incertitudes économiques et permettre un engagement rapide du tissu économique dans l'économie du réutilisation, développer des stratégies EC avec les pays voisins dans les domaines où le pays n'a pas la taille critique);
- comprendre, répertorier les outils et plateformes existantes;
- questionner/développer des dispositifs d'accompagnement mobilisant différents outils comme support d'animation.

Bonne pratique : Collaboration CREDOC - ADEME

En France le CREDOC en lien avec l'ADEME analyse régulièrement les habitudes de consommation des citoyens. Cette analyse a aidé la grande distribution à introduire des rayons de seconde main dans leurs magasins.

Parmi leurs activités on peut citer :

- réalisation d'un inventaire des initiatives et des plateformes EC impliquant l'ESS en Grande Région;
- réalisation d'un état des lieux des plateformes existantes qui pourraient présenter un intérêt national et/ou des synergies avec les plateformes nationales;
- développement d'un protocole de modélisation de filières EC pour pouvoir identifier des opportunités de développement de filières ESS-EC;
- modélisation holistique et fonctionnelle des systèmes EC en Grande Région.

Dans le domaine des matériaux de réusage (construction), des entreprises françaises et belges travaillent à la mise en place d'une plateforme pour leurs matériaux. Ce type de collaboration permet d'atteindre une taille critique en termes de viabilité économique.

L'analyse de ces outils pourraient aider les acteurs politiques et économiques dans la compréhension de l'écosystème que ce soit au niveau des filières ou des sphères de fonctionnalité.

OUTILLER LES ENTREPRISES

Constat: Les interviews ont souligné l'importance de mieux outiller les entreprises de l'ESS afin, entre autres, d'améliorer les échanges et les possibilités de collaborations.

Recommandation 6: Intégrer davantage les entreprises ESS dans la gouvernance des organes représentatifs des entreprises et des clusters thématiques.

Cette recommandation est liée à la recommandation n°1

L'économie traditionnelle est peu ouverte à l'ESS et vice versa, créant une méconnaissance mutuelle et involontaire.

Cette mesure permettrait d'augmenter la perméabilité inter sectorielle, l'intelligence collective par rapport à ce qui se fait également ailleurs en GR.

Pratiquement la mesure pourrait se décliner diversement: gouvernance dans les clusters, Clubs dédiés à l'innovation etc.

- Support accru aux entreprises sociales dans le développement de partenariats avec les entreprises classiques et les réseaux d'affaires

Le présent travail nous a montré qu'il existe de réels potentiels de partenariats entre entreprises traditionnelles et sociales autour de thématiques circulaires. L'étude «Social business initiative» (2019) *Cooperation between social economy enterprises and traditional enterprises* a montré le potentiel de telles coopérations.

L'objectif serait d'identifier quelques entreprises leaders qui souhaitent résoudre un problème matériaux ou énergie avec des entreprises de l'ESS et de développer un partenariat exemplaire.

Bonne pratique: Le cluster eco construction Wallonie

Le cluster eco construction Wallonie intègre des entreprises de l'ESS au sein de leur pôle.
Le Centre de Référence Professionnelle bruxellois (CRP), financé par la Région Bruxelloise, est également impliqué dans la réinsertion professionnelle et l'EC.

Recommandation 7 : Mettre en place des appels à projets (AAP) nationaux mixtes ouverts aux entreprises de l'ESS.

Ce type d'appels à projets est observé chez nos voisins, donnant des résultats probants. Les entreprises de l'ESS sont considérées comme les partenaires naturels pour l'économie circulaire, de par leur connaissance de terrain ainsi que pour leur aptitude à innover.

Bonne pratique : be.circular (Région Bruxelloise)

Les appels à projets be.circular, mesure phare du PREC (Plan Régional en Économie Circulaire), contribuent à accélérer la mise en œuvre de différents modèles d'économie circulaire en Région Bruxelloise, comme le réemploi des déchets (réemploi, réparation, remanufacturing et recyclage), les nouveaux modèles économiques de l'économie circulaire (circuits courts, économie collaborative), l'écoconception et les démarches performantes d'accompagnement à la transition vers l'économie circulaire.

Les appels à projets sont tant ouverts aux startups qu'aux entreprises sociales. Ces appels à projets mixtes sont considérés comme une mesure efficace par les acteurs publics les ayant implémentés.

Bonne pratique : BTP (APP régionaux) / PTCE (APP national)

En Lorraine, il existe des types d'appels à projets mixtes:

- APP nationaux, pôle territorial de coopération économique (PTCE) pour créer des écosystèmes mixtes ESS et économique classique (il y en a 4 en Lorraine);
- APP régionaux, Climaxion Grand Est ouvert aux entreprises de l'ESS.

Cit. « Nous donnons une attention particulière aux projets d'économie circulaire portés par une entreprise sociale en leur offrant une majoration de 10% du subside lorsqu'ils sont lauréats de l'appel à projets. Nous constatons que de nombreux projets d'économie circulaire sont portés par des entreprises sociales avec des créations d'emplois locaux et d'insertion intéressants. L'économie circulaire est à mon sens « consommatrice de main d'œuvre locale » et souvent infraqualifiée. C'est donc un mariage gagnant entre ESS-EC ».

Recommandation 8 : Adapter les régimes des aides d'État à l'innovation pour l'étendre à l'innovation sociale.

L'état accorde des aides à l'innovation technologique mais il n'y a pas de programme d'aides à l'innovation sociale consistant à élaborer des réponses nouvelles à des besoins sociaux nouveaux ou mal satisfaits dans les conditions actuelles du marché et des politiques sociales, en impliquant la participation et la coopération des acteurs concernés, notamment des utilisateurs et usagers. Ces innovations concernent aussi bien le produit ou service, que le mode d'organisation, de distribution. Elles passent par un processus en plusieurs démarches : émergence, expérimentation, diffusion, évaluation.

La mise en place de ce programme d'aides permettrait l'émergence de nouvelles idées pour répondre aux enjeux du développement local et de résilience territoriale.

Bonne pratique : Innoviris - « Prove Your Social Innovation (PYSI) » (Région Bruxelloise)

En 2020, Innoviris a lancé un programme de financement destiné aux entreprises sociales désireuses de valider la faisabilité et la viabilité de services & produits socialement innovants (ainsi qu'aux entrepreneurs souhaitant se réinventer).

Prove Your Social Innovation leur offre la possibilité, pendant 6 à 18 mois, de recevoir un financement en vue de valider leurs hypothèses, l'adéquation de leur offre au besoin social qu'elles désirent adresser, et leur viabilité économique.

Les objectifs de cette mesure sont non seulement de soutenir des pionniers en termes d'innovation mais également de stimuler les entreprises sociales ayant une forme d'asbl¹⁸ à penser en termes de soutenabilité économique.

Il est trop tôt pour se prononcer sur l'efficacité de cette mesure, mais elle a suscité un intérêt certain auprès du public cible, avec une trentaine de demandes pour la première édition.

¹⁸ Selon la législation luxembourgeoise, l'asbl ne se livre pas à des opérations industrielles ou commerciales ou ne cherche pas à procurer à ses membres un gain matériel.

Recommandation 9 : Introduire un droit à l'expérimentation dans le cadre législatif autour de l'ESS-EC « sandbox ».

On observe souvent que la société évolue plus vite que la loi. L'innovation rapide dans le domaine de l'ESS et l'EC, son niveau de créativité, que ce soit dans le domaine technique ou économique, se heurtent souvent à un cadre législatif inadapté et trop contraignant. Il en résulte qu'un certain nombre de projets n'aboutit pas ou ne peut pas se développer.

Pour pallier cette problématique, il serait possible de mettre en place dans la loi un droit à l'expérimentation qui pourrait être confié aux communes dans le cadre de projets particuliers.

Ce droit à l'expérimentation serait délimité à des domaines spécifiques, tels que les matériaux de réusage, matériauthèque transfrontalière.

Bonne pratique: La loi organique 201-467 du 19 avril 2021 (FR)

La France a introduit le droit à l'expérimentation dans la loi organique 201-467 du 19 avril 2021, elle permet aux communes ou groupement de communes de mettre en place une expérimentation¹⁹ dans un domaine donné.

Au Benelux, il y a eu une décision des autorités relative à la pollution sonore dans la zone d'activité transfrontalière entre Lanaken (Belgique) et Maastricht (Pays-Bas). Il s'agit dans le cas présent d'un engagement selon lequel les communes ou les provinces concernées ne peuvent pas délivrer d'autorisation si les conditions fixées d'un commun accord endéans les limites des législations respectives ne sont pas satisfaites.

Cet exemple illustre le fait qu'un instrument juridique de l'Union Benelux (au niveau intergouvernemental) peut être utilisé pour consolider des arrangements dont la substance provient des autorités locales directement concernées. Il illustre également le fait que certaines différences législatives entre pays peuvent parfois être surmontées sans devoir modifier les législations de part et d'autre de la frontière, mais en passant des accords sur la façon dont les autorités concernées appliquent la législation à laquelle ils sont assujettis.

Recommandation 10 : Introduire dans les PAG-PAP l'obligation de lieux dédiés aux services l'ESS-EC.

Au même titre que les PAG prévoient des zones dédiées à certains types d'activités (industrielles, artisanales, commerciales, agricoles ou de protection de la nature) des zones ou des espaces pourraient être réservés/dédiés à l'économie sociale et circulaire au sein des nouveaux programmes urbains d'une certaine taille dans les PAP.

Le manque de surfaces dédiées pour les acteurs de l'ESS actifs dans l'économie circulaire (type réparation et réusage) nous a souvent été cité comme un frein majeur à leur développement.

De tels relais de l'économie sociale et circulaire au sein des quartiers pourraient servir de base au développement d'une économie circulaire au bénéfice des commerces locaux (comme ce qui se fait également à Bruxelles). Enfin, tout en prenant en compte la spécificité du marché immobilier luxembourgeois, cette mesure contribuerait à une ESS-EC plus proche du terrain, du citoyen et du consommateur.

Il n'existe pas, à notre connaissance, de telles pratiques sur les autres territoires de la Grande Région. Cette mesure pourrait être une première en Grande Région.

¹⁹ Regulatory sandboxes

Recommandation 11: Créer une cellule de veille (européenne et/ou GR) sur l'environnement législatif et social.

Les entreprises sociales ont beaucoup d'idées, une volonté de travailler ensemble; elles n'ont en revanche pas les ressources nécessaires pour faire de la veille et anticiper les évolutions législatives.

La méconnaissance des lois du pays voisin est un des points de blocage important pour le développement transfrontalier et de projets communs. Au niveau légal, l'anticipation des évolutions législatives par les acteurs de l'ESS dans le domaine de l'EC est un élément déterminant pour pouvoir se positionner rapidement sur des opportunités

La mise en place d'une cellule de veille, par exemple à l'ULESS, aidera au développement transfrontalier des S.I.S et pourra s'alimenter de différents types d'expertises comme ce qui se fait au niveau de l'Union Benelux.

Bonne pratique: Le réseau ENVIE

Leader français de l'ESS, la structure a pu développer des propositions de développement économique dans le cadre des nouvelles législations EU sur les REP.

Une autre forme de veille sociale pourrait prendre la forme de ce qui se fait par exemple à l'université de Wageningen (Pays-Bas) spécialisée dans la bioéconomie, et qui propose sur sa plateforme des modules de «value creation & cooperation» qui sont autant de façons de créer de la valeur collective par des coopérations avec et pour la société (le «science shop» qui est de la recherche bottom-up commissionnée par société civile pour créer des liens entre sciences et société, ou les espaces de dialogue autour de problématiques sociétales).

Bonne pratique: La Serre à Projets (animé par France Active et la SCIC Kèpos)

La Serre à projets a pour mission de faire émerger sur la région nancéienne de nouvelles activités en lien avec la transition écologique. Pour cela, un comité repère en amont sur le territoire des besoins non satisfaits, imagine des solutions pour y répondre, étudie l'opportunité et la faisabilité des projets qui y sont liés, avant de les transmettre à des porteurs de projets de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS). Véritable fabrique à projets d'utilité sociale thématisée sur la transition, elle veut concourir à l'épanouissement d'un entrepreneuriat durable et responsable sur le sud de la Meurthe-et-Moselle.

Recommandation 12: Doter les entreprises ESS de moyens digitaux.

Etant donnée l'importance nationale donnée à la fois à la transition écologique et à la digitalisation, il serait souhaitable de développer une vision nationale du numérique au service de la résilience sociale et la transition solidaire; vision qui aurait tout intérêt à inclure les acteurs ESS-EC.

À titre d'exemple, la demande de plus en plus importante de traçabilité, dans le bâtiment (matériaux de réemploi), ou la réparation de l'électroménager impose de recourir à des moyens digitaux adaptés, surtout si l'on souhaite travailler en transfrontalier. Dans ce contexte, on pourrait imaginer de mettre l'expertise blockchain nationale au service des entreprises de l'ESS-EC.

CHANGER D'ÉCHELLE

Constat : La résilience du Luxembourg ne pourra être atteinte que par le développement conjoint de filières avec les pays voisins²⁰. Sur le terrain il existe des filières transfrontalières émergentes et intéressantes qui ont pour but d'améliorer l'indépendance alimentaire du territoire et de lutter contre le gaspillage alimentaire. Ces exemples d'initiatives individuelles montrent la volonté de vouloir travailler en coopération sur le territoire de la GR. D'autres filières pourraient voir le jour avec le soutien des pouvoirs publics.

Recommandation 13 : Augmenter les moyens du Cluster d'Économie sociale et solidaire Grande Région.

Cette recommandation est liée à la recommandation n°4.

Il existe une idée préconçue selon laquelle les acteurs de l'ESS sont prédisposés à la collaboration entre eux. Or, nous avons observé que c'est loin d'être toujours le cas et que le travail en silo prédomine souvent. Ce qui est d'autant plus vrai lorsque l'on passe les frontières.

Le Cluster ESS GR, également membre du «European Cluster Collaboration Platform», est le premier cluster transfrontalier dédié à l'ESS en Europe. Il répond aux besoins de ses membres par un réseau de coopération et d'actions communes.

Le renforcement de ses moyens permettrait d'amplifier les relations entre les entreprises de l'ESS et le service aux entrepreneurs, de répondre à une demande non satisfaite de support de la part des entrepreneurs sociaux (en transfrontalier), de développer davantage de services, d'atteindre de nouveaux publics.

Bonne pratique : Le cluster néerlandais « Impact Noord »

Le Cluster néerlandais Impact Noord, faisant partie du réseau du Cluster ESS GR, a atteint une masse critique idéale pour permettre de développer et autonomiser ses membres en communautés par thématiques.

Recommandation 14 : Mettre en place l'utilisation de clauses circulaires dans les marchés publics.

Au même titre que les clauses sociales dans les marchés publics, il conviendrait d'élaborer des clauses pour l'intégration des principes de l'économie circulaire. Leur implémentation exprimerait une volonté de politique publique.

Bonne pratique : La loi AGEC (FR)

En France, l'article 58 de la loi AGEC prévoit que, sauf exceptions, à compter du 1er janvier 2021, les biens acquis annuellement par l'Etat et les collectivités territoriales, ainsi que leurs groupements, sont issus du réemploi ou de la réutilisation, ou intègrent des matières recyclées dans des proportions de 20 à 100 % selon le type de produit.

²⁰ <https://gouvernement.lu/dam-assets/documents/actualites/2021/04-avril/27-programme-stabilite-gramegna/Plan-pour-la-relance-et-la-resilience.pdf>

Recommandation 15 : Développer un outil transfrontalier de financement.

Un grand nombre de projets sont en train d'émerger en Europe et en Grande Région. Moins visibles que les enjeux habituels liés par exemple à la mobilité transfrontalière, ils apportent néanmoins des réponses concrètes aux enjeux de résilience communs en Grande Région (relocalisation d'activités dans le textile, circuits courts alimentaires, filières de matériaux de réemploi, engrais déchets verts).

Nous voyons une opportunité pour le Luxembourg de développer un outil financier répondant à ce constat. Cet outil de financement transfrontalier pour l'économie locale pourrait prendre la forme d'un fonds d'investissement ESS-EC en Grande Région. Il devrait favoriser les partenariats entre entreprises de l'ESS et entreprises classiques avec des retombées sur le territoire national.

Recommandation 16 : Développer des AAP transfrontaliers pour financer des consortiums développant des filières d'ESS-EC.

Cette recommandation est en lien avec la recommandation n°15.

Elle est l'outil opérationnel de l'action 15. L'objectif est d'appuyer le développement d'écosystèmes autour de filières ESS-EC en Grande Région. Cela permettra au Luxembourg d'apporter des solutions à un problème national par une collaboration transfrontalière en valorisant les expertises des pays frontaliers.

Bonne pratique :

Le Département des Pyrénées Atlantiques finance des projets transfrontaliers²¹.

Recommandation 17 : Intégrer les entreprises de l'ESS dans les structures en charge de la gestion des filières déchets.

Dans le cadre des évolutions législatives à venir dû à l'évolution des règlements européens, les structures ESS devraient être intégrées dans les associations en charge des filières déchets. Cela pourra se faire soit sous une forme législative ou de convention.

Généraliser la gouvernance plurielle (usagers, associations et entreprises de l'ESS) des structures juridiques professionnelles dédiées permettrait :

- une meilleure transparence et une ouverture à l'économie sociale et solidaire ;
- de créer des connaissances et capacités collectives (d'adaptation) à travers des réseaux de proximité structurés ;
- de favoriser des modèles économiques de l'économie sociale et de l'économie circulaire intégrés et structurants.

Parmi les mesures, on peut citer :

- élargissement de la gouvernance des éco organismes ;
- ouverture de la gouvernance des clusters aux acteurs de l'ESS.

Notons que ce sont des pratiques qui tendent à se développer, y compris dans les pays voisins sur lesquels porte l'étude.

Bonne pratique :

En France la loi AGECE introduit les associations des consommateurs et de la protection de la nature au sein des associations porteuses des REP.
REP Eco-mobilier-agrément 2018-2023 (création et soutien d'une filière REP «Eco mobilier» avec les acteurs de l'ESS).

²¹ <https://le64.fr/sites/default/files/media/2021-02/Texte%20A%C3%A0P%20-%20Phase%201%202021.pdf>

CONCLUSION

L'étude a confirmé le rôle et l'engagement de l'ESS dans le développement de l'EC. L'ESS, active de longue date en GR, assure un rôle de levier par ses caractéristiques intrinsèques, sa capacité d'innovation et son ancrage territorial. Ce rôle est diversement identifié selon les pays et les régions. Il est structuré en Wallonie et Lorraine, émergent, d'après notre étude, au Luxembourg et en Allemagne. Cette différence dans le développement de chaque région, ainsi que la concomitance des initiatives en EC en GR est un atout. Il offre des conditions propices à la mise en place de réseaux et de coopérations. Ces réseaux, encore naissants, ne demandent qu'à être soutenus.

Le Luxembourg, de par son histoire a maintenu l'ESS dans son activité historique (soin à la personne, réinsertion, inclusion) et dans des métiers classiques (blanchisserie, maraichage, entretien d'espaces verts). De formidables initiatives innovantes existent mais elles restent méconnues par défaut de communication. Toutefois la richesse des actions identifiées en Grande Région peut nous aider à parfaire notre écosystème. Une vision transfrontalière de l'ESS-EC semble d'autant plus naturelle à mettre en œuvre que les acteurs rencontrés affirment être demandeurs de ces échanges.

Ces échanges seraient aussi bénéfiques pour les territoires composant la Grande Région puisqu'ils permettraient d'y développer des activités pérennes dans l'ESS-EC moins dépendantes des fluctuations des prix des matières premières sur les marchés mondiaux, friandes de main d'œuvre locale et proposant les produits et les services essentiels adaptés aux besoins locaux dans une approche plus durable.

Cette étude gagnerait à se transformer en un effort continu pour répondre aux enjeux liés à l'ESS-EC, que ce soit sous forme de veille ou mieux de recherche d'action sur le terrain. Dans son rapport, le groupe d'experts de la Commission européenne GECES²² donnait à considérer : « Il est important de reconnaître que, dans plusieurs États membres, l'économie sociale et les entreprises sociales ont été des pionnières dans le domaine de l'économie circulaire et continuent d'en être des précurseurs. **L'Union et les États membres pourraient bénéficier davantage de la capacité d'innovation des entreprises sociales en ce qui concerne le développement de l'économie circulaire si celles-ci avaient accès à un soutien et à une assistance appropriés afin de réaliser pleinement leur potentiel.** »

La crise sanitaire, qui n'est pas terminée, a dévoilé notre état de profonde dépendance vis-à-vis de la mondialisation qui s'est caractérisée par des problèmes d'approvisionnement notamment de masques et d'autres dispositifs médicaux.

À l'aube d'une révolution socio-économique imposée par la lutte sur le réchauffement climatique, il est de première importance que les questions sociales, environnementales, et leur pendant en économie circulaire restent une priorité pour les acteurs institutionnels.

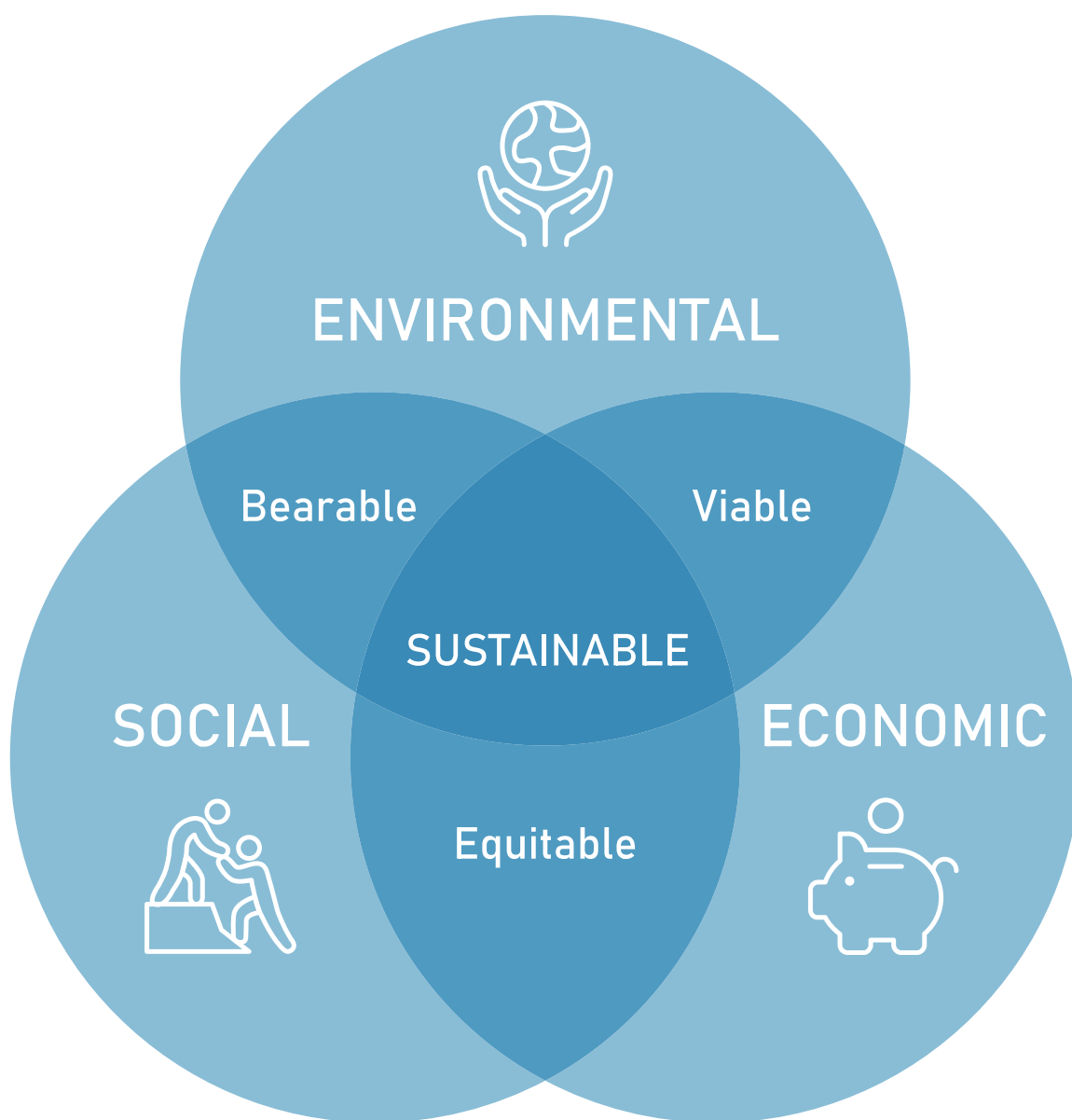
Les thématiques prioritaires actuelles telles que la transition digitale ou écologique, ne peuvent apporter, sans l'élément social, des réponses aux défis actuels.

C'est, au contraire, en intégrant les pratiques propres à l'économie sociale avec des valeurs de bien commun (Gemeinwohl), de solidarité, et d'ancrage local, que nous pourrions répondre aux défis contemporains et aux attentes justifiées des citoyens.

Un vaste réseau de coopération dans la Grande Région pourra apporter des solutions aux territoires, pour parvenir à une transition socialement équitable et à une résilience plus solide.

L'économie sociale et solidaire est levier de l'économie circulaire en Grande Région, il nous faut maintenant continuer à structurer nos coopérations pour que demain l'ESS-EC soit pouvoir de résilience et d'attraction pour notre territoire.

²² Groupe d'experts de la Commission sur l'entrepreneuriat social (GECES) octobre 2016 : Faire progresser les entreprises sociales et l'économie sociale



BIBLIOGRAPHIE

ADEME, «Economie Circulaire» <https://www.ademe.fr/expertises/economie-circulaire>

Acatech, Deutsche Akademie Der Technikwissenschaften, Circular Economy, Eine zukunftsfähige Kreislaufwirtschaft gestalten, <https://www.acatech.de/themen/circular-economy/>

Acatech, Deutsche Akademie Der Technikwissenschaften, Start der „Circular Economy Initiative Deutschland“ (2019), <https://www.acatech.de/allgemein/start-der-circular-economy-initiative-deutschland/>

Avisé, (2018) «Focus ESS : Quand l'économie circulaire est sociale et solidaire», Dossier Economie Circulaire, <https://www.avise.org/articles/quand-leconomie-circulaire-est-sociale-et-solidaire>

Bercy Infos, Ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance, France, (2019), «Tout savoir sur les pôles de compétitivité». <https://www.economie.gouv.fr/entreprises/tout-savoir-sur-poles-competitivite>

CIRIEC-International (2016), Recent evolutions of the social economy in the European Union, European Economic and Social Committee (Study).

Centre national de ressources textuel et lixicale (CNRTL): <https://www.cnrtl.fr/>

Concil of EU/article de presse/consulté le 15/10/2021 <https://www.consilium.europa.eu/en/press/press-releases/2020/11/16/regulatory-sandboxes-and-experimentation-clauses-as-tools-for-better-regulation-council-adopts-conclusions/#>

Commission européenne (2019) / études / https://ec.europa.eu/growth/publications/social-business-initiative-sbi-follow-cooperation-between-social-economy-enterprises_en

Commissariat général au développement durable, «Comparaison internationale des politiques publiques en matière d'économie circulaire», (2014), <https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/comparaison-internationale-politiques-publiques-economie-circulaire.pdf>

Ellen Macarthur Foundation, «Economie circulaire» <https://www.ellenmacarthurfoundation.org/fr/economie-circulaire/principes>

Gouvernement du Luxembourg, (2015), «Luxembourg as a knowledge capital and testing ground for circular economy », https://environnement.public.lu/content/dam/environnement/documents/offall_a_ressourcen/economie-circulaire/eco-circulaire.pdf

Korhonen, J., Honkasalo, A., & Seppälä, J. (2018). «Circular economy: the concept and its limitations.» Ecological economics, vol. 143, p. 37-46. <https://doi.org/10.1016/j.ecolecon.2017.06.041>

Ministère de l'énergie et de l'aménagement du territoire (2021)/ étude/ stratégie pour une économie circulaire Luxembourg: <https://gouvernement.lu/dam-assets/documents/actualites/2021/02-fevrier/08-strategie-economie-circulaire/20210208-Strategie-economie-circulaire-Luxembourg.pdf>

Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement Durable, Le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg, (2019). Luxembourg 2030, 3ème Plan National pour un Développement Durable

Ministerium für Umwelt und Verbraucherschutz/ Abfall, Saarland, "Kreislaufwirtschaft", (2019), https://www.saarland.de/muv/DE/portale/abfall/informationen/kreislaufwirtschaft/kreislaufwirtschaft_node.html

MTE, Ministère de la Transition Écologique, France, (2020) «L'économie circulaire », <https://www.ecologie.gouv.fr/leconomie-circulaire>

MTESS Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie Sociale et Solidaire, Luxembourg, (2020), «Économie sociale et solidaire» <https://mteess.gouvernement.lu/fr/le-ministere/attributions/economie-sociale-et-solidaire.html>

Objectifs de développement durable, «17 objectifs pour sauver le monde» <https://www.un.org/sustainable-development/fr/objectifs-de-developpement-durable/>

Plan pour la relance et la résilience du Grand-Duché de Luxembourg (avril 2021)/ Ministère des finances luxembourgeois, <https://gouvernement.lu/dam-assets/documents/actualites/2021/04-avril/27-programme-stabilite-gamegna/Plan-pour-la-relance-et-la-resilience.pdf>

Région Grand Est (2020)/ Accélérons l'économie circulaire dans le Grand Est pour un développement durable et vertueux

Royaume de Belgique, Affaires étrangères, Commerce intérieur et Coopération au Développement, «La Belgique, en route vers une économie circulaire», (2020), https://diplomatie.belgium.be/fr/politique/themes_politiques/sous_la_loupe/planete/belgique_en_route_vers_economie_circulaire

Velenturf A. P., & Purnell P. (2021). Principles for a sustainable circular economy. Sustainable Production and Consumption. <https://doi.org/10.1016/j.spc.2021.02.018>

Walker A. M., Opferkuch K., Lindgreen E. R., Simboli A., Vermeulen W. J., & Raggi A. (2021). Assessing the social sustainability of circular economy practices: Industry perspectives from Italy and the Netherlands. Sustainable

Production and Consumption, vol. 27, p.831-844. <https://doi.org/10.1016/j.spc.2021.01.030>

Wallonie service public SPW, L'économie circulaire en Wallonie, (site officiel), <https://economiecirculaire.wallonie.be/>



EcoTransfaire SARL SIS est une entreprise spécialisée dans la conduite de projets territoriaux novateurs pour un développement vertueux.

Notre équipe, basée au Luxembourg, au cœur du site des hauts-fourneaux de Belval, développe une expertise dans les thématiques du développement durable, de la transition, des espaces urbains et de l'économie locale.

Nos partenaires et clients, villes, autorités publiques, entreprises, centres de recherche..., souhaitent apporter des solutions aux défis sociétaux, économiques et environnementaux. Nous répondons à leurs besoins en les accompagnant dans leur développement et leur changement d'échelle.

Nous prônons l'intérêt collectif par la création d'écosystèmes locaux résilients, le soutien aux politiques régionales et européennes et l'accompagnement des territoires en transition.

Notre expertise couvre en autres :

- L'Assistance à Maîtrise d'Usage ;
- L'analyse des usages des espaces (publics et privés) ; de l'échelle du bâtiment aux quartiers ;
- La mobilisation des publics cibles (habitants, collectivités, professionnels, entreprises, etc) dans le cadre de actions diverses (concertations, marches urbaines, études, ateliers, séminaires...);
- L'analyse et la modélisation des écosystèmes locaux avec recommandations ;
- La mise en place d'indicateurs et la réalisation d'études d'impact.

Nous sommes une entreprise avec l'agrément SIS (Société à Impact Sociétal), et nous sommes reconnus comme organisme de recherche relevant du secteur privé, par le Ministère de l'Économie luxembourgeois.

Contact

Mr. Bernard Lahure, Gérant
4 rue John Lennon
4371 BELVAUX

Tél

+352 661 004 444

Mail

blahure@ecotransfaire.eu

Website

ecotransfaire.eu

Facebook

facebook.com/EcoTF

LinkedIn

linkedin.com/company/ecotransfaire

